

ROYAUME DU MAROC

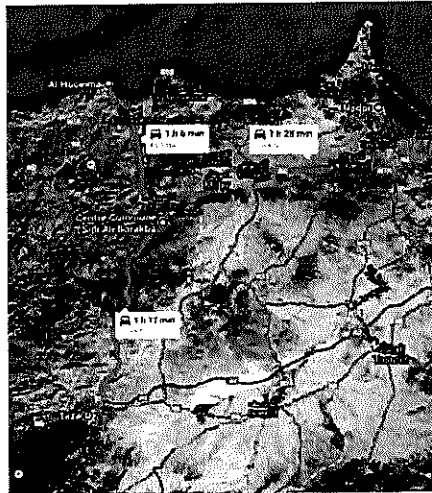
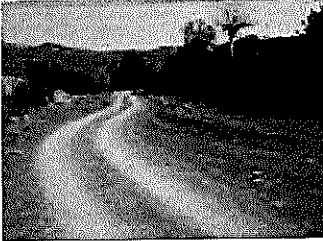


MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
NATIONALE, DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET LA
POLITIQUE DE LA VILLE
AGENCE URBAINE DE TAZA



ETABLISSEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION RURALE DE SIDI ALI BOURAKBA

- PROVINCE DE TAZA -



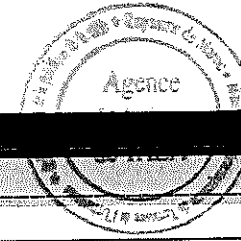
NOTE DE PRESENTATION

Octobre 2017

MIHFAD RACHID ARCHITECTE-DENA, URBANISTE / 24, Rue My Rachid, Apt 5 Rabat 10000 Tél 06.61.77.01.26/ FAX 05.37.70.34.47 E-Mail : mihfad@hotmail.com

En collaboration avec :
PROSPECT 21, INGÉNIERIE CONSEILS

Table des matières



CHAPITRE I : ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE DE L'AIRE DE L'ÉTUDE		3
A- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES		3
B-CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET NATURELLES		7
C- CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES		9
D- CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES		16
CHAPITRE II : HABITAT ET DYNAMIQUE SOCIO-SPATIALE		26
A- STRUCTURE ET ORGANISATION SPATIALE DU CENTRE		26
B- FONCIER ET CONTRAINTES A L'EXTENSION DU CENTRE		34
C- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES CONSTRUCTIONS		37
CHAPITRE III : ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE ET DE SUPERSTRUCTURE		44
A- ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE		44
B- ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE		47
C- INSUFFISANCES DANS L'AIRE D'ÉTUDE		51
D- ASPECT FONCIER		51
CHAPITRE I : SYNTHÈSE A.F.O.M		56
A- SYNTHÈSE A.F.O.M		56
B- MATRICE DES ATOUTS & FAIBLESSES / OPPORTUNITÉS & MENACES		56
CHAPITRE II : PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES		58
A. PRINCIPES DES PROJECTIONS		58
B- RÉSULTATS DES PROJECTIONS		59
CHAPITRE III : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES		61
A. PRINCIPES ET FONDEMENTS		61
B. PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT		65
CONCLUSION GÉNÉRALE		73
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DU PROJET DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT AU 1/2000		75

PREMIERE PARTIE : ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUES ET SPATIALES DE L'AIRE DE L'ÉTUDE

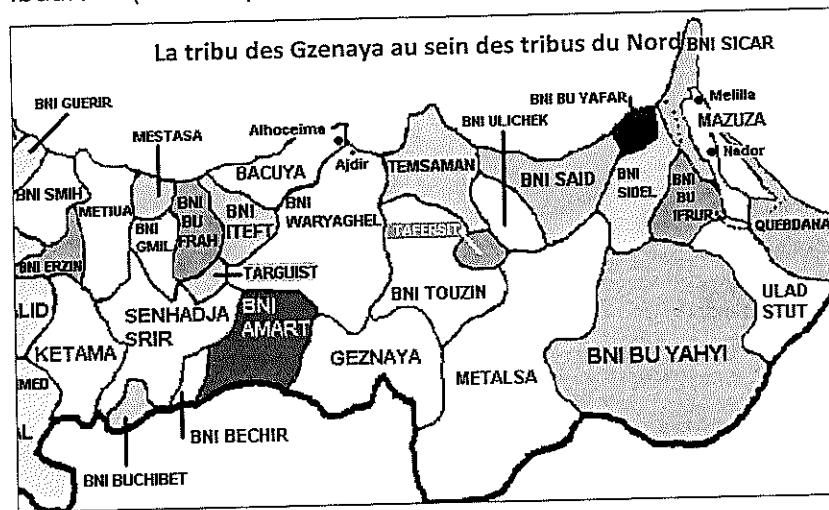
CHAPITRE I : ANALYSE SOCIOÉCONOMIQUE DE L'AIRE DE L'ÉTUDE

A- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

I. APERÇU HISTORIQUE

La commune rurale de Sidi Ali Bourakba fait partie de la confédération rifaine des **Izenayen**, appelée aussi "**Gzenaya**". C'est une grande tribu guerrière, reconnue pour ses grands exploits lors de la Guerre du Rif. Chose qui a permis d'attribuer à la zone le nom de "triangle de la mort" lors des batailles anticoloniales des années 1950. L'axe Tizi Ouasli-Aknoul était en fait redouté par les français.

La tribu des Gzenaya est entourée des tribus des Bni Ouaryaghel au nord-ouest, des Aït Touzine au nord, des Aït Ammart à l'ouest et des Ibdarsen (Metalsa) à l'est et au sud-est.



Durant son existence, elle a pu former un empire entre 1244 et 1465, dans l'actuel Maroc et imposer temporairement son pouvoir sur une partie du Maghreb et dans une partie de l'Andalousie. Le centre de l'empire des Gzenaya se situait entre Taza et Fès. Ses principales villes et villages sont : Aknoul (capitale), Ajdir, Kassita, Tizi Ouasli, Azeroualene, Aghbal, Bouyakchour, Tala Tazegwaght, Dcharana, Boured, Inahnahane, Ghammart, Tizroutine, Tasliouine,...etc.

La tribu des Gzenaya est composée de sept fractions :

- Aït Azim (Ajdir, Azeroualene) ;
- Aït Mhend (Boujettou, Ahfir) ;
- Aït Younes (Kassita, Tizi Ousli) ;
- Ichawiyen (Aknoul) ;
- Jbarna (Tizroutine) ;
- Imzdourar (Taineste) ;
- Aït Arou Aïssa (Dchar Sidi Aïssa).



Quant à l'appellation de la commune "**Sidi Ali Bourakba**", elle est inspirée du nom du saint dont le tombeau se trouve dans une mosquée au niveau du centre de la commune.

III- SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le rôle, la fonction, la dynamique de développement ainsi que le poids démographique et socioéconomique d'une entité socio-spatiale donnée sont des éléments qui dépendent entre autre de sa situation géographique.

La commune rurale de Sidi Ali Bourakba s'étend sur une superficie de **310 km²**, soit 6,36% de la superficie totale de la province. Elle est située à environ 800 m d'altitude dans le massif montagneux du Rif, au Nord-Est du Maroc. Son centre chef-lieu est situé à **104 km de la ville de Nador** qui est un grand pôle bancaire, le deuxième après Casablanca, à **92 km de Taza** et à **70 km environ d'Al Hoceima**, pôle touristique régional.

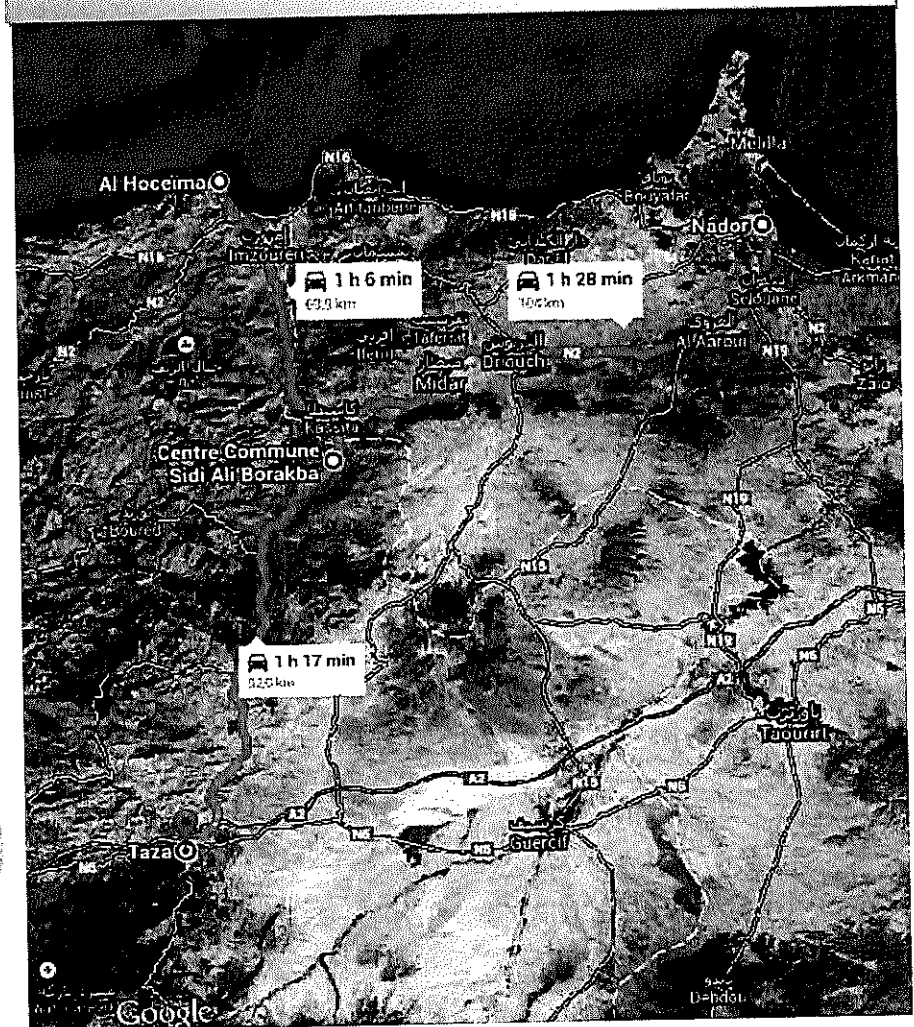
De par cette situation, la commune de Sidi Ali Bourakba joue un rôle stratégique, puisqu'elle est un **point nodal** entre les provinces de Driouch, de Taza et d'Al Hoceima.

Quant au chef lieu de la commune, il est situé sur la route régionale n°505 et à environ 10 km de la route nationale n°2. Il est repéré par les coordonnées Lambert suivantes :

- ✓ X= 652500 ;
- ✓ Y= 469460.

Sa situation à 10 km de Kassita et 8 du centre de Tizi Ouasli-le prédispose à jouer le rôle de **point axial inter-polaire** pour ces deux centres d'importance notable.

Situation et distances du centre de Sidi Ali Bourakba par rapport aux principaux pôles de la région



Source : Google maps

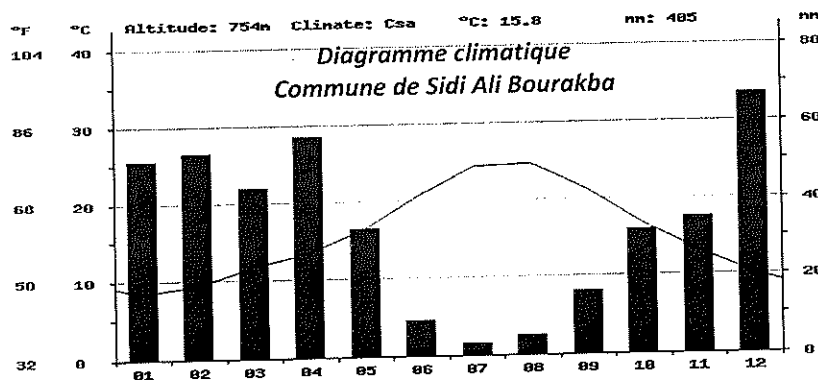
B-CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET NATURELLES

I- CLIMAT

Le climat de l'aire d'étude est semi-continentale à aride à influence méditerranéenne. Il est caractérisé par deux saisons distinctes : une saison tempérée et humide allant d'Octobre à Mai et une saison chaude et sèche de juin à septembre. Toutefois, le climat présente des degrés d'aridité progressive entre la partie occidentale relativement bien arrosée à climat semi-tempéré et la partie orientale semi-aride.

La température moyenne enregistrée est de l'ordre de 25°C, dont le minima est -4°C et le maximum 40°C. Le mois le plus chaud est le mois d'Aout suivi du mois de Juillet. Le mois le plus froid est Janvier suivi de Février et Décembre.

Quant à la pluviométrie moyenne, elle est de l'ordre de 300 mm par an, avec un minima de 100 et maxima de 500 mm. Les précipitations sont concentrées entre les mois d'octobre et mai, avec un maximum en décembre.

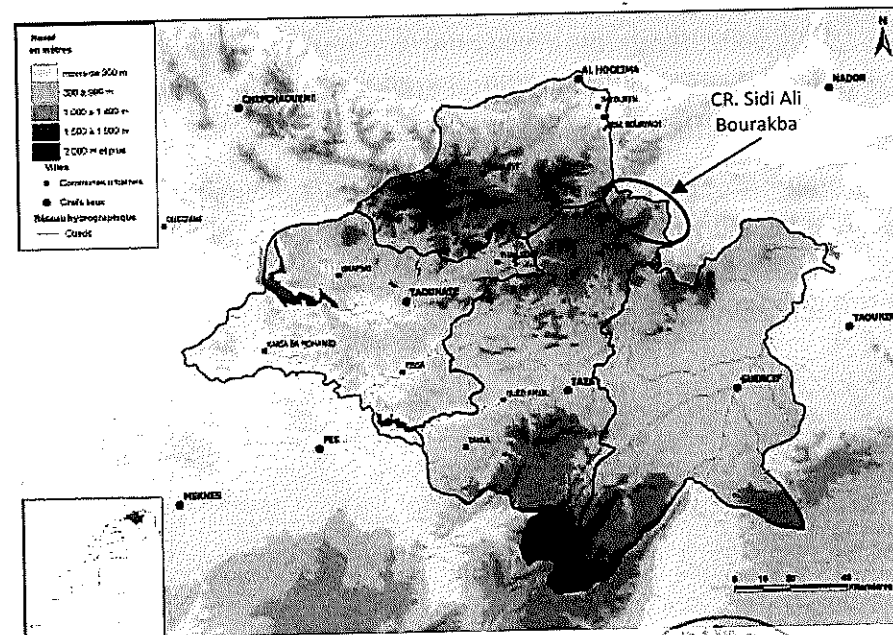


Source : climate-data.org

II- RELIEF

Le territoire de la commune fait partie de l'unité géologique du préif où le relief est assez accidenté et présente une succession de montagnes et de collines. L'altitude y varie de 300 à près de 1000 m.

Généralement, le relief du centre de la commune de Sidi Ali Bourakba est montagneux. L'altitude s'y situe à quelques 800 m du niveau de la mer.



Source : SRAT de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate



C- CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

L'analyse des indicateurs démographiques et sociaux caractérisant l'aire de l'étude de Sidi Ali Bourakba et sa commune mère et les effets qui en découlent tente de répondre aux diverses demandes

I- UNE POPULATION EN ÉVOLUTION CROISSANTE

Le territoire de la commune de Sidi Ali Bourakba comptait selon le RGPH de 1994 près de 12.354 habitants, répartis sur 1.944 ménages. 10 ans plus tard, la population communale a connue une régression de 1.854 habitants, soit un effectif de **10.500 habitants** répartis sur **1.856 ménages**, le TAMA enregistré pendant ladite période est de l'ordre de **-1.61%**. La taille moyenne révélée par ces effectifs est de 5,65 personnes.

Les données de 2010 collectées auprès de la commune, dévoilent encore le rythme d'évolution négatif de la population. En fait, le territoire abrite 8.317 habitants répartis sur 1.722 ménages, soit une régression de 2.183 habitants et 134 ménages par rapport à 2004. Quant à la taille moyenne des ménages, elle était de l'ordre de 4,83.

En termes de poids démographique, la commune se place en 3^{ème} position parmi les six communes rurales du cercle d'Aknoul, avec une part provinciale de 1,42% pour la population et 1,48% pour les ménages. Elle a enregistré un TAMA négatif (-1,6%) qui est considéré comme le plus faible après celui de la commune de Jbarna qui a affiché un TAMA de -1,8%.

sociales qui constituent la finalité de toute action de planification urbaine et de développement socioéconomique.

Tableau N°01 : Évolution de la population du cercle d'Aknoul

Source : RGPH1994 et 2004

Communes	1994		2004		TAMA 1994/ 2004
	POPULATION	MÉNAGES	POPULATION	MÉNAGES	
AJDIR	14755	2470	12627	2314	-1.55
BOURD	10516	1596	9831	1607	-0.67
GZENAYA JANOUBIA	12098	1913	11860	2038	-0.20
JBARNA	4145	705	3456	622	-1.80
SIDI ALI BOURAKBA	12354	1944	10500	1856	-1.61
TIZI OUASLI	9852	1698	8385	1516	-1.60
PROVINCE DE TAZA	708025	108247	740536	126 022	0.45

Une situation démographique mettant en relief l'importance du processus d'émigration qu'a vécu la commune. En effet, le manque d'opportunités d'emplois, d'équipements de base et de services... encourage les jeunes à émigrer vers des destinations nationales ou internationales afin d'améliorer leurs conditions de vie et aussi pour avoir plus d'opportunités et de chances de développement socioéconomique.

II. DES TAILLES DE FAMILLES DE PLUS EN PLUS RÉDUITES

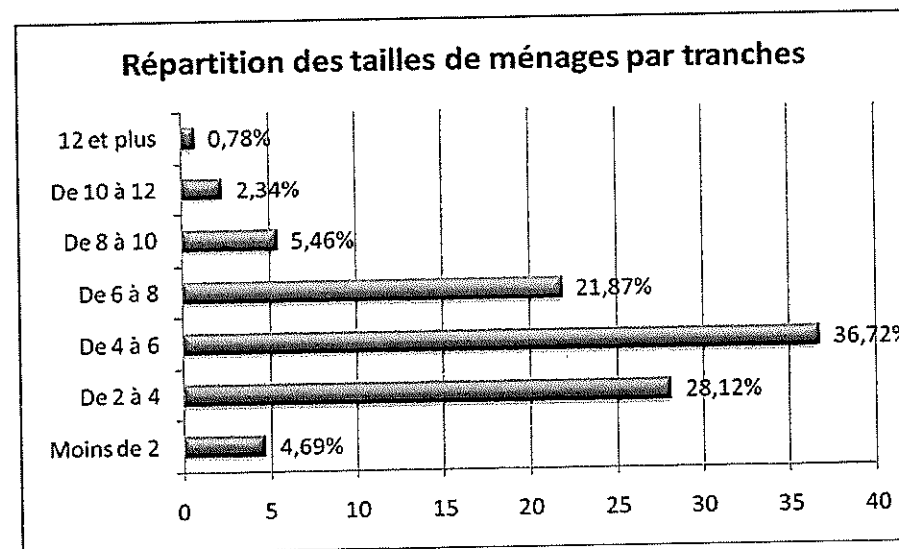
Les ménages de la commune rurale de Sidi Ali Bourakba ont été recensés, en 2004, à **1856**. Ils ont enregistré une décroissance par rapport à 1994 où ils étaient de **1944** unités.

Cette évolution n'est pourtant significative qu'après l'avoir rapportée à l'effectif de la population, aboutissant sur la taille moyenne des ménages. Cette dernière a connu une légère chute de 0,6 point entre 1994 et 2004, où elle est passée de 6,35 personnes par ménage à 5,65 respectivement.

Au niveau du centre chef-lieu, la taille des ménages est passée de 6,3 à 5,2 individus par ménage entre 1994 et 2004. Pour douar Tastite, cette taille est passée de 6,07 en 1994 à 4,99 personnes par ménages en 2004.

En 2014, la taille des ménages de l'aire de l'étude a continué sa baisse, passant cette fois à **4,6 personnes par ménages**.

La ventilation des ménages du centre selon leur taille, présentée dans le diagramme suivant, confirme la structure de familles de tailles, généralement, moyennes.



Source : Enquête ménages – 2014

Ainsi :

- ↳ Les familles d'au plus 3 personnes (tailles petites) représentent 32,8% du total ;
- ↳ Les familles de 4 à 6 personnes (tailles moyennes) représentent 36,72% du total ;
- ↳ Les grandes familles, de 7 personnes et plus, constituent près de 30,4% du total, dont 3,12% comptent au-delà de 10 personnes.

Ces valeurs révèlent l'amélioration du mode de vie local où les ménages ont tendance à s'organiser au sein de familles de tailles de plus en plus réduites, contrairement aux zones rurales du pays.



Le sommet aplati de la pyramide, quant à lui, est synonyme de deux constats :

- Le premier correspond à la **longévité de la population** de l'aire de l'étude, dont 11,4% ont plus de 65 ans, contre 7,4% à l'échelle communale et 5,9% à l'échelle provinciale et régionale ;
- Le second est révélateur du **phénomène de l'émigration** des jeunes et du retour des MRE autochtones en âge de retraite à leur lieu d'origine.

La population en âge scolaire (6-14 ans) qui représentait 20,4% de la population de la commune en 2004, est d'une proportion d'environ 13% au niveau de l'aire de l'étude en 2014.

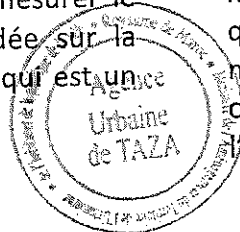
La population de troisième âge (60 ans et plus) représente 14,2% au niveau du centre en 2014.

Ceci révèle la masse et la nature des efforts à déployer pour la formation et la qualification de la jeune tranche de la population, pilier du développement du futur proche de la localité et l'adoption des mécanismes de prise en charge des personnes âgées et de leur intégration dans la vie sociale.

IV. DES INDICATEURS SOCIAUX LOIN DES MOYENNES NATIONALES

IV-1. LA STRUCTURE MATRIMONIALE

La structure matrimoniale de la population permet de mesurer le niveau de sa nuptialité qui, à son tour, donne une idée sur la tendance de la natalité, donc sur le niveau de fécondité qui est un élément déterminant dans l'évolution de la population.



Au niveau du centre de Sidi Ali Bourakba, la population en âge de mariage (15 ans et plus) constitue 79,4% de la population totale et se répartit comme suit :

Tableau N°03 : États matrimoniaux au centre

Etats matrimoniaux	Masculin	Féminin	TOTAL
Célibataires	21,7%	14,9%	36,6%
Mariés	31,6%	28,3%	59,9%
Veufs	0,2%	2,6%	2,9%
Divorcés	0,0%	0,7%	0,7%
Total	53,5%	46,5%	100%

Source : Enquête-ménages 2014

Les mariés sont les principales composantes de la population du centre, ils s'approchent de 59,9%. Ce taux est de 46,2% dans la commune selon le RGPH 2004. Le taux de célibat, quant à lui, reste relativement plus bas. Il est de 36,6% contre 47,6% à l'échelle communale. Les veufs et les divorcés ne dépassent pas, ensemble, 3,6% du total.

L'importance de la proportion des mariés au centre implique une augmentation actuelle de la procréation, donc des enfants, et par la suite une demande supplémentaire en termes d'équipements sanitaires, d'éducation, de loisirs et d'habitat...

IV-2. LES LIENS DE PARENTÉ

En plus des chefs de familles, constituant 21,4% des membres des ménages et de leurs conjoints constituant 18,9%, ce sont les enfants qui forment la proportion la plus importante des membres des ménages du centre (41,3%). Les parents sont très peu présents (2%) ; ce qui dégage le phénomène d'indépendance des familles et l'absence de cohabitation dans les ménages enquêtés.

IV-4. LE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

Le niveau humain et social de la population peut être appréhendé grâce à l'indice de développement humain et celui de développement social qui renseignent sur la situation sanitaire, les niveaux d'éducation et de vie, ainsi que sur le niveau d'accès de la population locale aux services de base. Dans ce contexte, la commune de Sidi Ali Bourakba affiche un **indice de développement humain de 0,57** qui reste certes supérieur à l'indice régional (0,46) mais qui demeure loin de la situation idéale qui vaut 1.

Quant à l'**indice de développement social**, il était de l'ordre de **0,42** en 2004, soit donc un retard à gagner de près de 58% par rapport à la situation idéale. La commune semble, de par cet indice, remarquablement sous-équipée en infrastructures de base (RGPH 2004). Selon le rapport mondial sur le développement humain (2009), ce taux est de 0,65 à l'échelle nationale en 2007.

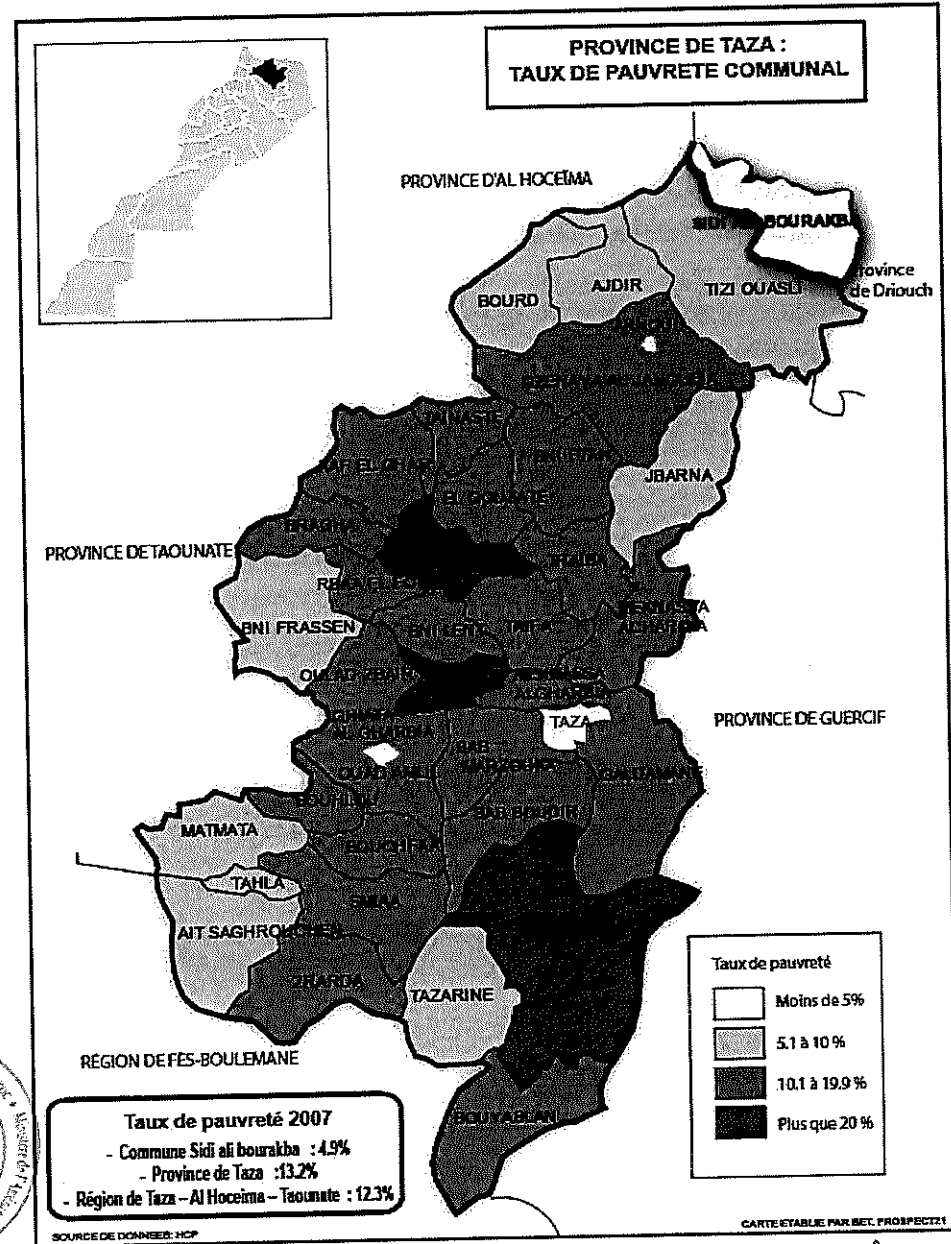
En termes de pauvreté, la commune affiche, en 2007, un taux¹ relativement bas, soit **4,6%** ménages inférieurs au seuil de pauvreté relative contre 13,2% en moyenne provinciale, 12,3% en moyenne régionale et 8,9% en moyenne nationale.

Le taux de vulnérabilité², ou le pourcentage des ménages qui risquent de tomber au dessous du seuil de pauvreté s'approche de **14,1%** en 2007. Ce taux est inférieur aux taux provincial (20,1%), régional (19,9%) et même national (17,5%).

Ces deux indicateurs reflètent l'impact des transferts des MRE sur l'amélioration de la situation économique de leurs familles.

¹ *Taux de pauvreté* : pourcentage des individus membres d'un ménage dont la dépense par tête est inférieure au seuil de pauvreté relative. En 2007, ce seuil a été de 3834 DH par personne et par an en milieu urbain et de 3569 DH par personne et par an en milieu rural.

² *Taux de vulnérabilité* : pourcentage des ménages dont la dépense totale se situe entre le seuil de la pauvreté relative et 1,5 fois ce seuil.



I-2. DES SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFIRMANT LA VOCATION RURALE

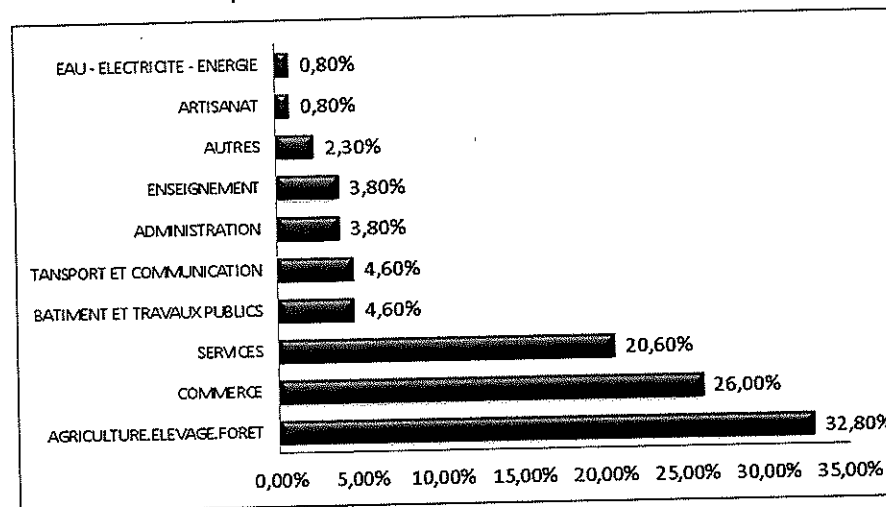
La commune rurale de Sidi Ali Bourakba se caractérise par la prédominance du secteur primaire, puisqu'on note que 47% de la population active est occupée dans le secteur agricole, contre 14% dans l'industrie, 14,4% dans les BTP, 10,8% dans le commerce, 6,6% dans l'administration et 3,7% dans les services... Le reste des activités n'occupent qu'une proportion restreinte de la population active communale.³

Il est à noter que les activités économiques, hormis le secteur agricole, se concentrent principalement au niveau du centre chef-lieu de la commune.

Aussi, le présent plan de développement cherche-t-il à renforcer la tendance économique vers plus de diversification, de compétitivité et de répartition équitable des activités à travers le territoire communal.

Ceci étant, et afin d'avoir une idée sur la structure générale du tissu économique local, il importe de procéder à la ventilation des actifs occupés selon les secteurs d'activités exercées ; ceci est à même de mettre en évidence les secteurs les plus attractifs, dont les plus pourvoyeurs d'emplois :

Population active du centre par secteurs d'activité



Source : Enquête ménages – 2014

Ainsi ventilée, la structure économique de l'aire d'étude du présent PDAR est caractérisée par la présence déterminante de l'agriculture, occupant 32,8% des actifs, du commerce (26%) et des services (20,6%). En quatrième lieu viennent les BTP et le transport et communication, avec un taux d'occupation de 4,6% chacun. Les autres activités, administration, enseignement, artisanat..., viennent au pied de la liste avec des pourcentages très modestes.

³ RGPH 2004.



7.103 Ha, soit 95.44% du total de la SAU, alors que l'irrigué ne constituait que 4,56%.

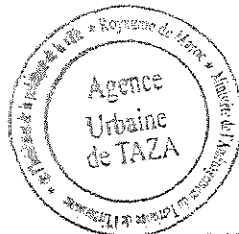
A cette époque, la filière céréalière constituait la principale spéculation adoptée par la plupart des agriculteurs, occupant plus de 62,81% de la SAU communale, avec une production de 28 Qx/ha. Les espèces des céréales cultivées sont de 3 types : le blé dur, le blé tendre et l'orge. Les plantations fruitières (l'olivier et l'amandier en particulier) viennent quant à elles au deuxième rang avec une superficie de 2.654 ha, soit 36% de la SAU.

Tableau N°7 : Production agricole 1996

Cultures	Superficie en Ha	
Céréales	4675	62.81
Plantations fruitières	2654	35.66
Maraichage	386	5.18
Légumineuses	233	3.13
Cultures oléicoles	1	0.01

Source : Recensement agricole officiel 1996

En se référant à la monographie communale, la superficie agricole utile (SAU) représente 4.480 Ha, soit une régression de 2.962 Ha par rapport à 1996. En ce qui concerne la production agricole, cette fois l'arboriculture (amandiers, oliviers...) détient la première position en occupant une superficie de 3.624 ha, soit 80% de la SAU. Les céréales viennent au deuxième rang avec une superficie de 2.150 ha.



Ceci révèle le changement des comportements des agriculteurs locaux, adoptant progressivement des modes de cultures relativement plus modernes et plus rentables que les céréales.

Tableau N°8 : Production agricole 2003

Cultures	Superficie en Ha		% SAU
Céréales	2150		46,98%
Légumineuses	1731		38,63%
Fourrages	551		12,3%
Maraichage	93		2,07%
Arboriculture	Amandiers	2100	46,87%
	Oliviers	1258	28,08%
	Autres	266	5,94%

Source : Monographie communale en 2003

Quant à la répartition des exploitations agricoles par classe de taille, elle marque un déséquilibre reflétant la modestie des parcelles dans la commune. En fait, les exploitations dont la superficie est de moins de 3 ha sont assez importantes avec près de 55% du total des exploitations, suivies des exploitations avec une superficie comprise entre 3 et 10 ha, avec une part de 41%. En dernier lieu, les exploitations dont la superficie est entre 11 et 20 ha ne représentent que 4%; alors que les exploitations dont la superficie est supérieure à 20 Ha sont inexistantes.

Tableau N°9 : Classes de tailles des exploitations agricoles

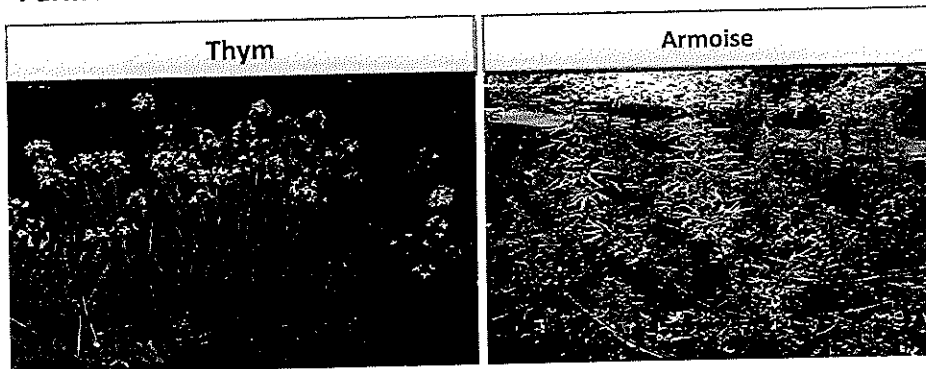
Classes de taille des exploitations		moins	3 à	11 à 20	Plus de	Total
		de 3 ha	10 ha	ha	20 ha	
Nombre d'exploitations	Nombre	800	600	50	0	1450
	%	55	41	4	0	100

Source : Centre de travaux agricole d'Aknoul

de développement de la productivité pastorale, tant en terme d'effectif du cheptel qu'en termes de races améliorées.

La forêt :

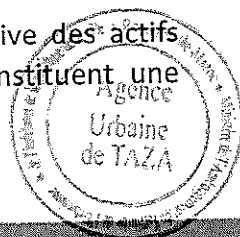
Le territoire communal recèle un patrimoine forestier important. En effet, la forêt s'étale sur une superficie de l'ordre de 4.200 Ha, avec des essences naturelles à savoir, le pin, le chêne vert et l'Alfa, en sus d'autres plantes médicinales à savoir, le thym, le romarin et l'armoise.



Ce patrimoine naturel s'enrichi d'une faune diversifiée : le lapin, le lièvre, le sanglier, la perdrix, le loup, le renard ainsi que différents carnassiers.

II-2. LE COMMERCE ET LES SERVICES SOURCE DE DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET SPATIAL

L'activité commerciale se distingue par la part positive des actifs occupés par ce secteur, tandis que les services constituent une branche moins développée.



Le commerce :

Le commerce se classe en deuxième position après l'agriculture, en termes de mobilisation de la main d'œuvre locale (26,2% des actifs occupés au niveau de l'aire de l'étude). Par ailleurs, ce secteur occupe une place non négligeable au niveau de la commune du fait qu'il mobilise près de 10,8% de la population active de la commune. L'essentiel de l'activité commerciale est concentré au niveau du centre de la commune. Il s'agit généralement des boutiques de ventes des produits alimentaires et agricoles ainsi que des locaux servant de cafés.

En terme d'activité soukrière, la commune de Sidi Ali Bourakba, dispose de deux souks hebdomadaires qui constituent un lieu de commercialisation des biens agricoles et d'approvisionnement de la population locale. Il s'agit de souk « *Tastite* » qui se tient chaque jeudi. Il est fréquenté par les habitants des différents douars de la commune avec un nombre de visiteurs estimé à 1000 personnes. Le nombre de points de ventes y est d'environ 119 dont 41 seulement sont opérationnels et sont représentés sur le tableau ci-après :

Tableau N°11 : Nombre de points de vente fonctionnels au souk

Désignation	Nombre d'unités
Cafés	6
Locaux de vente de matériaux de construction	3
Coiffeurs	2
Épiceries	15
Boucherie	15
Total	41

Source : Enquête activités - 2014

II-3. LES BTP, ACTIVITÉ URBAINE BIEN DÉVELOPPÉE AU CENTRE

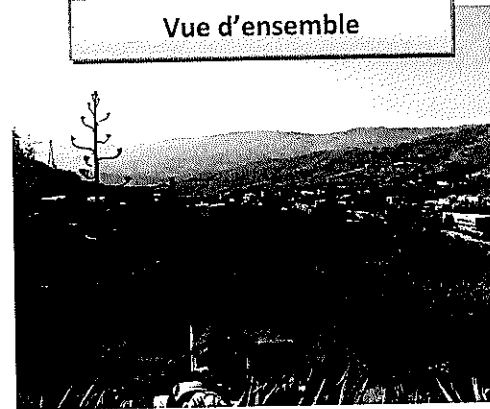
Le secteur des BTP (bâtiments et travaux publics) occupe une tranche importante de la population communale et locale. A l'échelle communale, le RGPH de 2004 révèle un taux de 14,4% d'actifs exerçant dans ce domaine. Au niveau du centre de Sidi Ali Bourakba, les BTP mobilisent 9,6% des actifs (enquête ménages 2014). Ils sont parfois exercés simultanément avec l'agriculture et le commerce (selon les saisons). La dynamique de la construction observée dans le centre est un signe révélateur de ce fait.



II-4. LE TOURISME ET L'ARTISANAT, SECTEURS A PROMOUVOIR

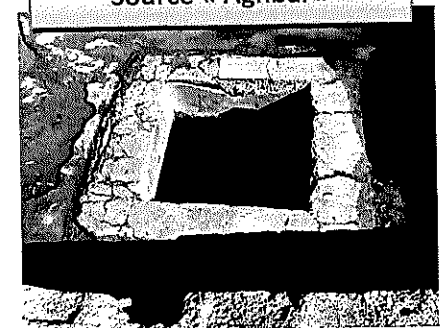
Le tourisme :

Vue d'ensemble



Le secteur du tourisme n'est pas assez développé au niveau de la commune rurale de Sidi Ali Bourakba. Ceci est dû au manque de la valorisation des richesses naturelles et historiques dont dispose le territoire. En effet, la commune abrite 4 oueds bordés par des paysages verdoyants à savoir : « oued Sghir », « oued Elkebir », « oued Nkour » et « oued Mehya ».

Source « Aghbal »



De plus, la commune est ponctuée de plusieurs sources d'eau, notamment celles de « Aghbal » au niveau du douar Tastite, « *Moussa* » au niveau du Douar Azoulal et celle de « *Akhendouk* » au niveau du douar Akhendouk.

CONCLUSION

En dépit du caractère montagneux de la commune de Sidi Ali Bourakba, faisant partie du Prérif, elle est dotée d'une situation géographique qui facilite son accessibilité, puisqu'elle est traversée par la route régionale RR.505 qui la relie à la ville de Taza au Sud et à la ville d'El Hoceima au Nord. En plus, son centre chef-lieu est à une distance d'environ 10 km de la route nationale RN2, qui la relie aux différentes entités de la province et de la région, voire de l'ensemble du territoire national.

Sur le plan naturel, le territoire communal se situe dans une zone continentale caractérisée par un climat semi-aride à aride, avec une pluviométrie relativement faible et irrégulière. Les ressources hydriques sont, toutefois, importantes (4 oueds permanents, sources, puits...). Cependant, la mauvaise gestion de ces ressources ainsi que la sécheresse récurrente qui sévit dernièrement, œuvrent dans la réduction de ces réserves.

La croissance démographique à l'échelle communale demeure faible et même régressive (-1,61%). Par contre, le centre chef-lieu objet de la présente étude est actuellement dans une situation médium avec un poids démographique de 10,2% de la population communale et un TAMA de 1,64% entre 1994 et 2004. Quant au douar Tastite, faisant aussi partie de l'aire de la présente étude, en dépit de sa taille relativement importante (13,6%), il est plus répulsif que la commune, avec un TAMA de -2,95% entre 1994 et 2004.

La population locale, jeune et active, constitue une puissance humaine latente qui devrait être valorisée pour promouvoir le développement socioéconomique de l'agglomération. En majorité, ce potentiel humain est occupé par le secteur agricole et de l'élevage qui restent les principaux piliers de la base économique au niveau de la commune. Cependant, un ensemble de contraintes constituent un

obstacle pour le développement de cette branche d'activité, à savoir, le climat semi-aride et la sécheresse, le coût élevé de l'entretien permanent des aménagements hydro-agricoles, la faiblesse d'encadrement technique et d'accompagnement des agriculteurs et éleveurs, l'émigration de la population active, la hausse des prix des aliments de bétail, l'abondance de sangliers...etc. autant de facteurs qui détériorent la production agricole et minimisent ses plus values.

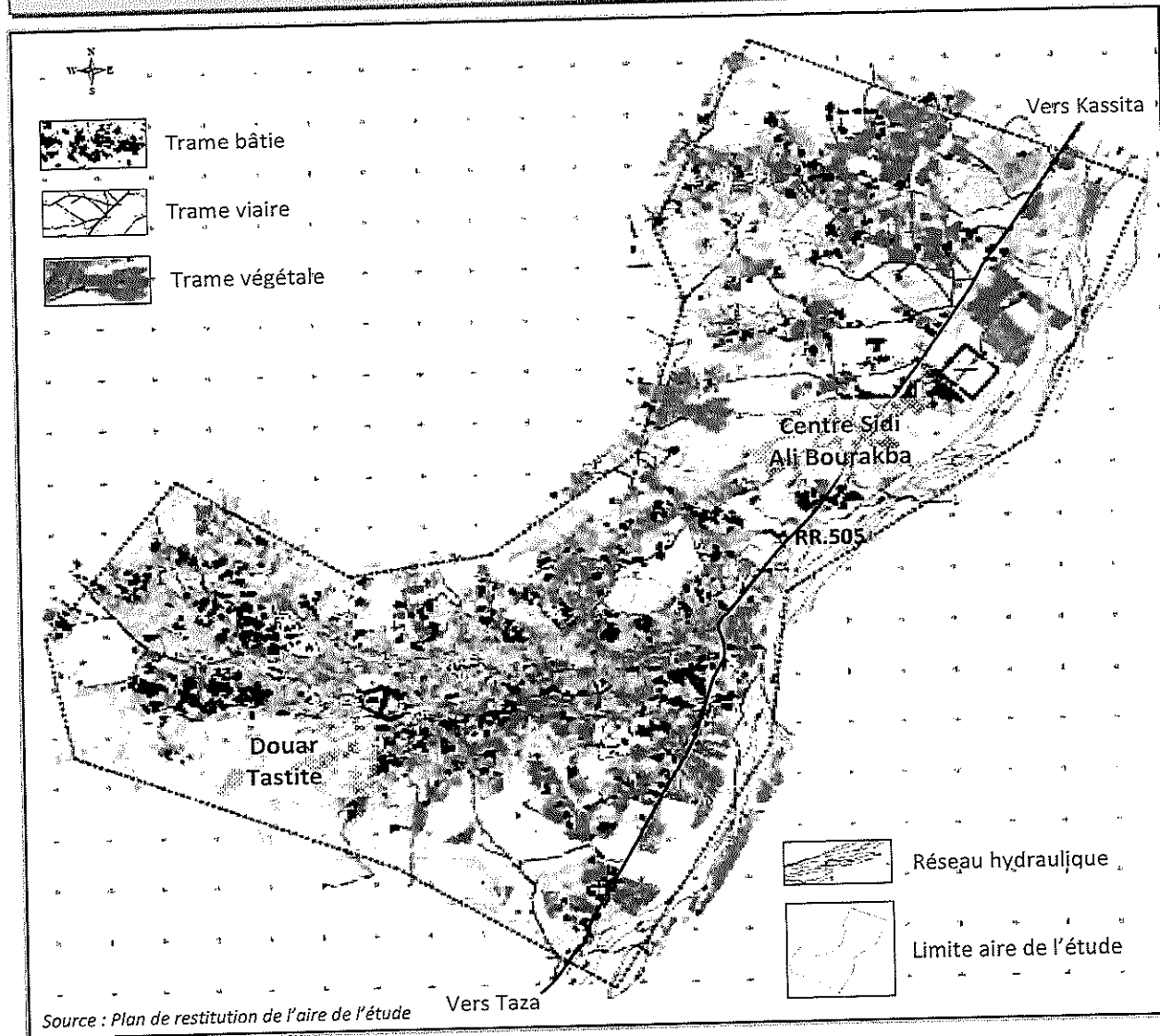
Après l'agriculture et l'élevage, viennent les secteurs du commerce, des services et des BTP qui mobilisent une grande proportion de la population, soit de manière permanente ou périodique.

Il est à signaler, dans ce cadre, que l'émigration est une arme à double tranchant. En effet, si ce phénomène a engendré le déclin progressif de l'activité agricole, il a tout de même pu participer au rehaussement du niveau de vie de la population, en améliorant leur revenu et en modernisant leur cadre bâti.

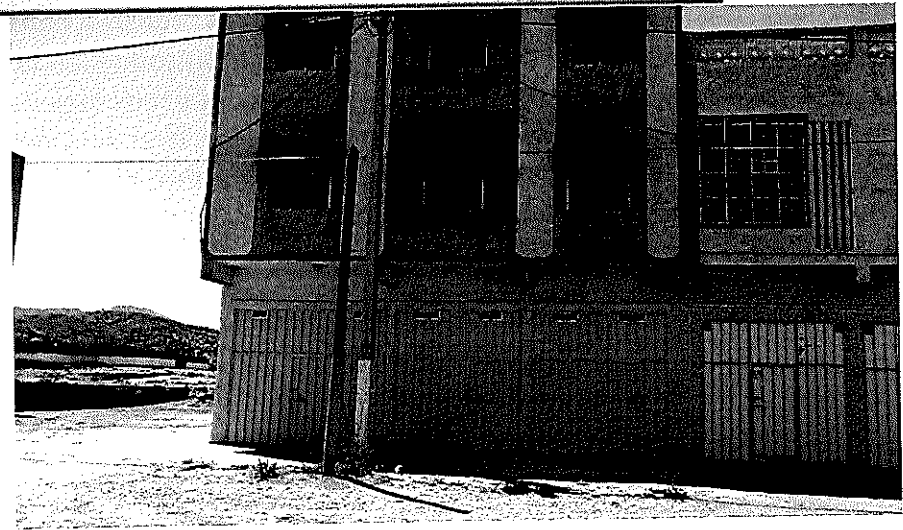
Ainsi, en plus de la mise à niveau spatiale du centre, une mise en valeur des potentialités économiques latentes dont il jouit s'impose. Cette relance devrait être pensée selon une vision de promotion territoriale, permettant l'essor d'une armature économique diversifiée. A ce niveau de l'étude, nous pouvons d'ors et déjà proposer, comme principaux défis de relance économique communale :

- La modernisation de l'agriculture, tirant profit de l'existence d'un réseau hydrographique important ;
- La diversification des activités non agricoles, par l'encouragement de l'investissement privé, principalement des MRE ;
- La promotion d'un tourisme écologique et culturel, tirant profit des ressources naturelles locales ;
- La protection et la bonne gestion des ressources naturelles...

COMPOSANTES SPATIALES DE L'AIRE DE L'ÉTUDE DU P.D.A.R. DE SIDI ALI BOURAKBA

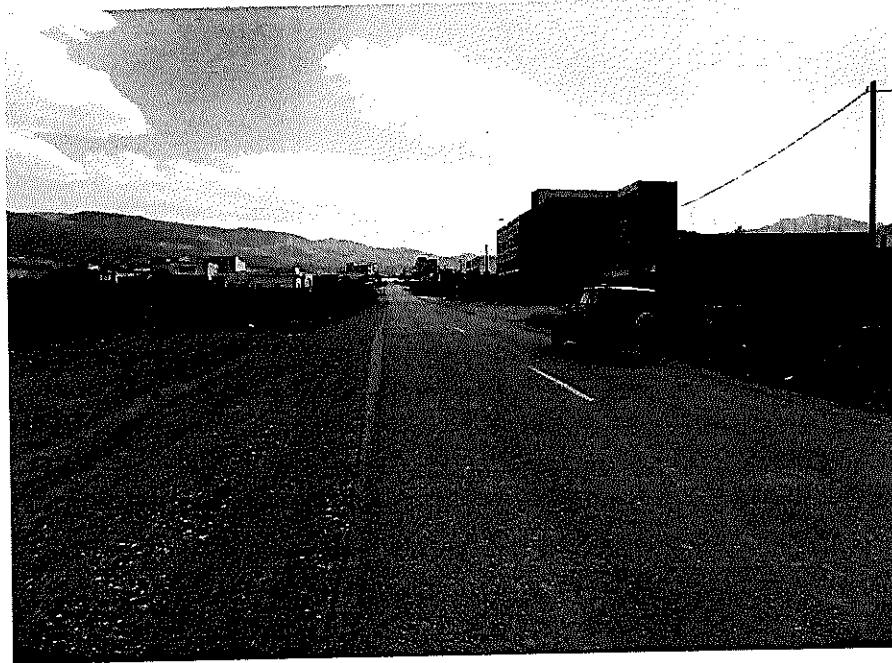


HABITAT ÉCONOMIQUE BIEN AGENCÉ AVEC DE BELLES FAÇADES AU CENTRE DE SIDI ALI BOURAKBA



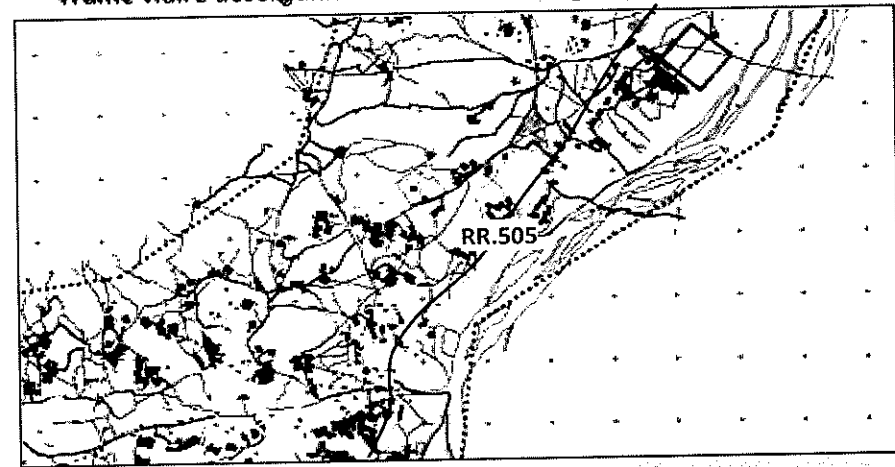
II. LA TRAME VIAIRE

Créée de manière aléatoire suivant les parcours spatio-fonctionnels, les contraintes topographiques et au gré des agencements entre le plein et le vide, la trame viaire de l'aire de l'étude prend la forme d'un système "arborescent", dont le tronc principal est la route régionale RR.505, mais se développant principalement dans sa rive gauche. La rive droite étant bordée par l'oued.

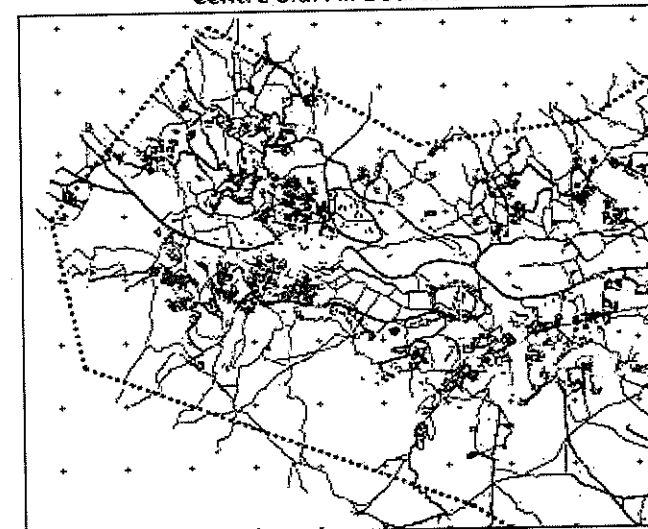


En dehors de cet axe classé et d'une voie communale goudronnée, la trame viaire interne reste d'une allure désorganisée (pistes et sentiers), notamment à l'intérieur des groupements d'habitat.

Trame viaire désorganisée à l'intérieur des groupements d'habitat



Centre Sidi Ali Bourakba



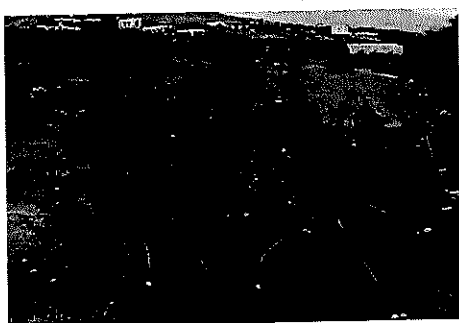
Douar Tachite



III. LA TRAME VÉGÉTALE

Entourant et séparant les trames bâtie et viaire de l'aire de l'étude, la trame végétale est formée essentiellement de champs agricoles vivriers et d'arbres fruitiers, notamment l'olivier, ponctuées de quelques bosquets de cactus.

Types de végétations présentes dans l'aire d'étude



Cohabitation de la trame végétale et la trame bâtie



L'on observe une certaine cohabitation de la trame végétale et la trame bâtie. Les habitants procèdent, en fait, à la construction de leurs demeures au sein de leurs plantations, comportant des arbres et des oliviers, interférées de petits terrains de cultures maraichères.

La trame végétale est sillonnée de quelques chemins piétons, assurant la liaison des douars avec la route régionale RR.505.

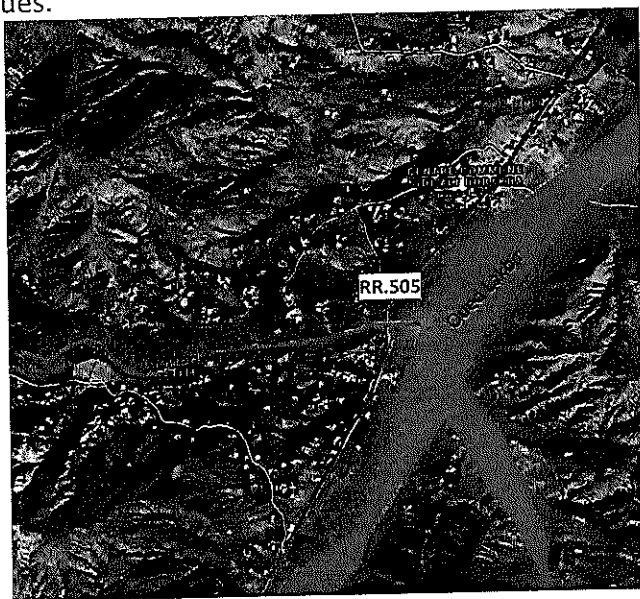


II-2. OUED LAKBIR, OUED ARCOUB ET LEURS RIVES

L'oued Lakbir, bordant la route régionale RR.505 en sa partie Est, constitue une grande contrainte d'organisation spatiale et une limite d'extension du centre vers l'Est et le Sud-Est.

Quant à oued Arcoub, il traverse le centre horizontalement en passant par douar Tastite. Il est bordé aussi bien par des terrains agricoles que par des constructions.

L'érosion hydrique causée par ces oueds et leurs crues est très active et constitue le principal facteur de dégradation des sols des bassins versants de la zone. Les inondations événementielles constituent une menace permanente pour les constructions mitoyennes, les terrains agricoles et les infrastructures hydrauliques.

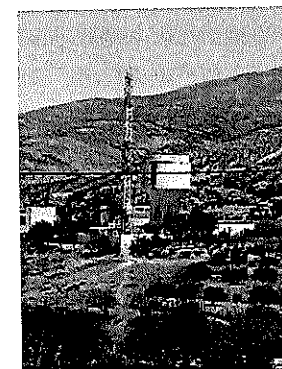
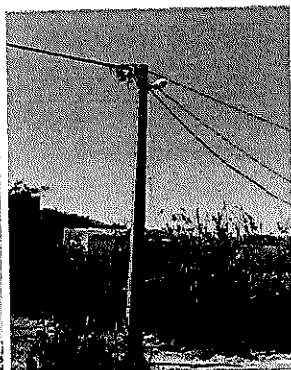
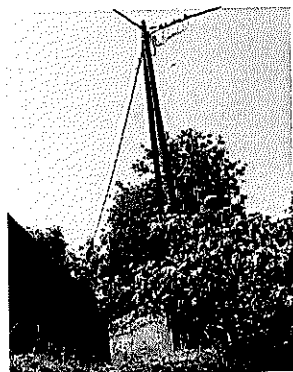


II-3. LES AUTRES CONTRAINTES NATURELLES

Les autres contraintes naturelles sont précisément le relief accidenté du centre, présentant tantôt des fosses, des talus et des Chaâbas enfoncés et tantôt des collines et des plateaux élevés.

Cette disparité occasionne, en périodes de fortes pluies, des inondations et des glissements de terrains d'importances variées par milieux et par périodes. Ce qui génère des espaces dont l'urbanisation reste difficile ou même impossible dans certains cas et présente des menaces latentes pour certaines constructions.





C- CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES CONSTRUCTIONS

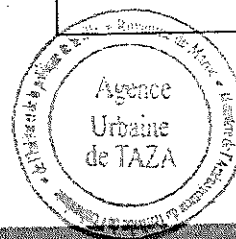
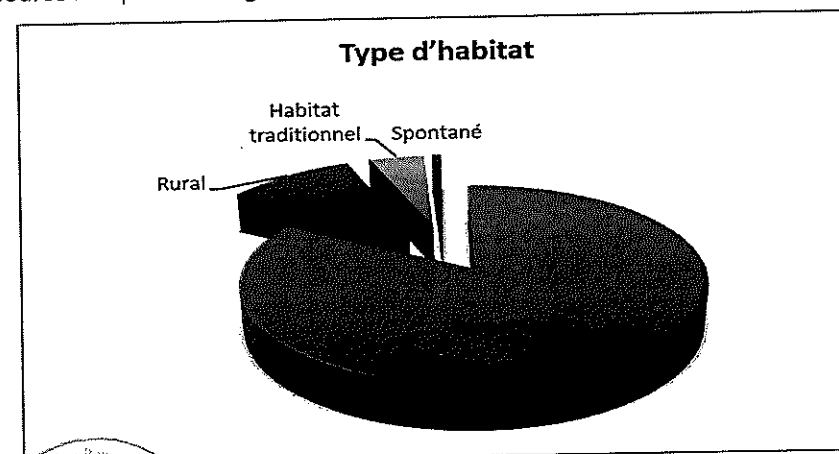
I. TYPOLOGIE D'HABITAT

L'aire de l'étude est une zone rurale de la commune de Sidi Ali Bourakba. Pourtant, l'habitat économique y constitue 83,7% des constructions. Ceci est le résultat de l'émigration vers l'étranger, ainsi que de la proximité du centre de Kassita, carrefour routier entre Taza, Al Hoceima et Nador.

Tableau N°12 : Type d'habitat (En %)

Type d'habitat	Centre Sidi Ali Bourakba	Douar Tastite	Total
Économique	89,20%	78,10%	83,70%
Rural	7,70%	14,10%	10,90%
Habitat traditionnel	3,10%	6,30%	4,70%
Précaire	0,00%	1,60%	0,80%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2014



On note également l'existence de constructions de type traditionnel, ainsi que de quelques demeures précaires, notamment à douar Tastite.



Les constructions sont généralement de différents niveaux, principalement à Rez-De-Chaussée ou à R+1 :

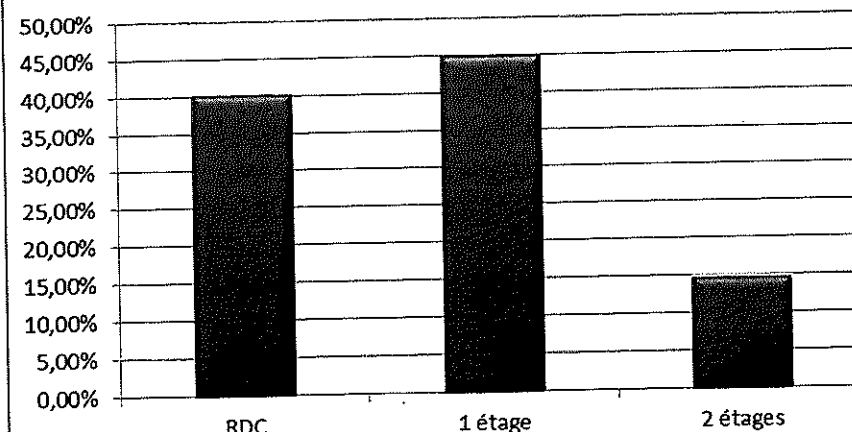
Tableau N°13 : nombre de niveaux (En %)

Nombre de niveaux	Centre Sidi Ali Bourakba	Douar Tastite	Total
RDC	38,50%	42,20%	40,30%
1 étage	46,20%	43,80%	45,00%
2 étages	15,40%	14,10%	14,70%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2014



Nombre de niveaux



En effet, bien que les constructions d'un seul niveau (R-D-C) constituent 40,3% des constructions du centre, nous retrouvons des logements en R+1 (45% du total), et même des logements en R+2 (14,7%).

Ce constat, relevé tant au niveau du centre chef-lieu qu'au douar Tastite, reflète la tendance de la population locale à l'adoption d'une extension en hauteur, en raison du changement du comportement socioéconomique, suite à l'émigration et l'ouverture du centre vers les villes et centres urbains les plus proches.

Il y a lieu de signaler, toutefois, que 64,8% des habitations sont construites sans autorisation. Ce pourcentage est de 63,8% pour les logements économiques et 100% pour l'habitat rural. Il faut signaler dans ce cadre que 58% des enquêtés ont préféré ne pas répondre à cette question.

La plus grande proportion revient donc aux toits en dalle en béton, soit 90,7% des toits des constructions de l'aire de l'étude et 95,4% de celles du centre chef-lieu.

Les tôles ondulées recouvrent 2,3% des constructions de l'aire de l'étude, notamment au centre (3,1%).

Le mélange de matériaux de toiture se trouve dans 7% des constructions de l'aire de l'étude, spécialement à douar Tastite où ce pourcentage est de l'ordre de 12,5%.

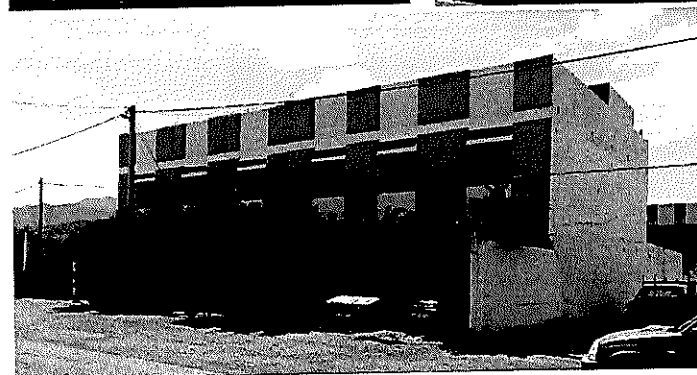
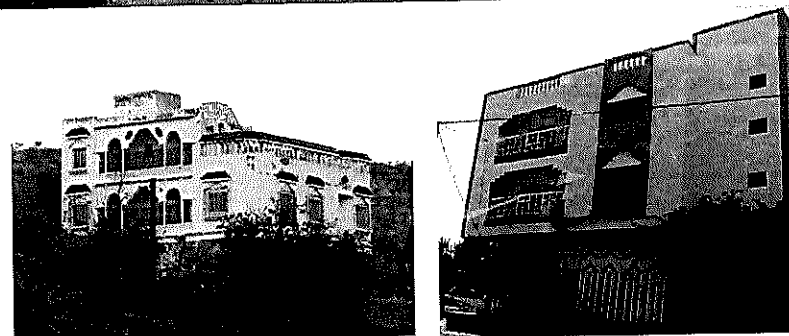
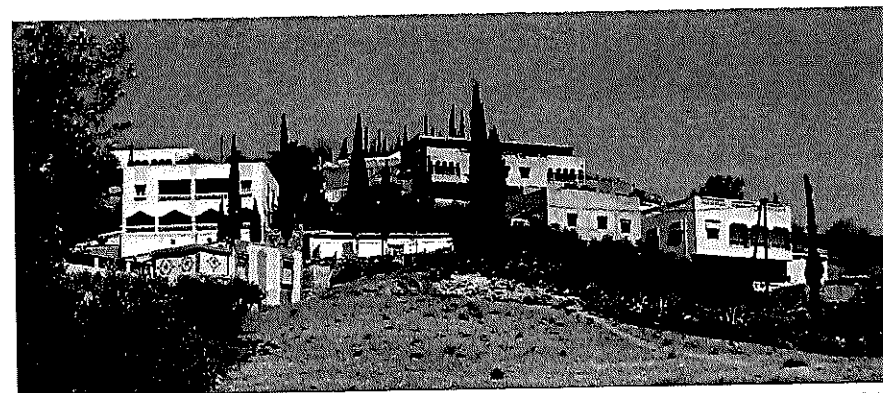


Toit en dalle en béton



Toit mixte

Ainsi identifiés, les matériaux de construction utilisés dans les habitations, tant pour la structure verticale que pour la structure horizontale, révèlent les mutations que vit l'aire de l'étude du présent PDAR, abandonnant le style rural de la zone, pour un style plus urbain et plus moderne.



CONCLUSION

L'aire de l'étude, constituée du centre chef-lieu de Sidi Ali Bourakba et du douar Tastite, est une agglomération rurale de taille modeste et de densité démographique relativement faible (1086 habitants et 238 ménages).

Elle se caractérise par :

1. Une trame bâtie "semi-dispersée", qui, en dépit du passage de la route régionale RR.505, présente des constructions non toutes alignées. Bien au contraire, elles sont éparpillées sur tout le territoire, probablement en fonction des disponibilités foncières, généralement près des champs agricoles. Par ailleurs, bien que l'aire de l'étude relève d'une commune rurale pré-rifaine, son cadre bâti est en majorité moderne, reflétant l'impact de l'émigration vers l'étranger sur le mode de vie des habitants, et par delà, sur le mode de construction. Ainsi, l'habitat économique, sous forme de maisons marocaines modernes de 2 ou 3 niveaux, représente 83,7% des habitations, contre 10,9% seulement de constructions rurales. Les constructions sont relativement bien agencées, avec de belles façades, notamment celles donnant sur la route régionale.
2. Une trame viaire d'allure arborescente, dont le tronc principal est la route régionale RR.505, la seule voie classée d'accessibilité et de connectivité de cette entité. La RR.505 est aussi un axe structurant et une vitrine marquant l'entrée du centre. En dehors de cet axe classé et d'une piste goudronnée,

la trame viaire interne reste d'une allure désorganisée, notamment à l'intérieur des groupements d'habitat.

3. Une trame végétale formée essentiellement de plantations d'oliviers et de champs d'agriculture vivrière, ponctuées de quelques petits bosquets de cactus ou d'arbres non fruitiers. La trame végétale est un patrimoine naturel et socioéconomique qui exige la protection contre toute prolifération de l'urbanisation et les risques environnementaux. Elle interpelle des mesures de mise en valeur et d'amélioration de la productivité.

Quant aux équipements : administratifs, d'enseignement, de santé et autres..., ils sont concentrés essentiellement au centre chef-lieu, en amont de la route régionale RR.505. De par les flux de fréquentations quotidiennes qu'ils génèrent, ces équipements forment un noyau de polarité socio-fonctionnelle pour la population locale et communale.

A l'issu de cette lecture spatiale, nous constatons le développement spontané des différentes trames de l'aire de l'étude et leur interférence, en dépit de l'existence d'un ancien document d'urbanisme. Il revient donc au présent Plan de Développement de tracer les lignes directives pour une planification équitable, jumelant entre le végétal et le minéral, tout en proposant des solutions idoines pour la satisfaction des besoins en logements et en habitat, loin de tout empiètement sur les plantations arboricoles de haute productivité.



II. ÉLECTRICITÉ

Les premiers signes d'électrification ont apparu à partir de 1999, notamment au niveau du centre chef-lieu et douar Khbaba. Par la suite, des efforts d'électrification ont été déployés afin de couvrir la majorité des entités de la commune. C'est ainsi qu'au terme de l'année 2011, 23 douars et sous-douars de la commune ont été électrifiés. Le taux de branchement par compteurs individuels au centre est actuellement de l'ordre de **99,20%**. Le reste des ménages non branchés, soit moins de 0,8%, utilise des lampes à gaz. Il est à signaler que le courant électrique souffre encore de quelques

problèmes de fonctionnement, notamment de faiblesse et ou de coupure périodique, surtout à douar Tastite

Tableau N°16 : Desserte en électricité

Électricité	Centre Sidi Ali Bourakba	Douar Tastite	Total
Compteur individuel	98,40%	100%	99,20%
Lampe à gaz	1,60%	0,00%	0,80%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2014

III. EAU POTABLE

L'approvisionnement en eau potable dans la commune rurale de Sidi Ali Bourakba est assuré par des méthodes individuelles, notamment à partir des puits et des sources ou par achat de la part de camions de privés. Il importe, toutefois, de signaler que douar Tastite est équipé en quelques bornes fontaines publiques, implantées près de la source d'Aïn Aghbal et du souk hebdomadaire.

Concernant le centre chef-lieu, bien qu'il soit doté d'un réseau public, ce dernier est non encore exploité, en raison de quelques conflits pour l'usage du château d'eau, implanté sur un terrain privé. La commune est actuellement en cours de construction d'un autre château au niveau du centre chef-lieu, pour pouvoir brancher les ménages au réseau public de l'ONEP.

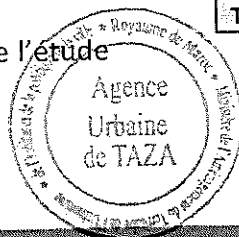
En termes de couverture des foyers, la situation de l'aire de l'étude du présent PDAR se présente comme suit :

Ainsi, 51,90% des habitants de l'aire de l'étude se servent de puits pour s'approvisionner en eau potable, 38,80% achètent de l'eau et 3,10% s'approvisionnent à partir des sources. Les 6,20% restants, désignés par autres, s'approvisionnent à partir des bornes fontaines ou chez leurs voisins.

Tableau N°17 : Desserte en eau potable

Eau potable	Centre Sidi Ali Bourakba	Douar Tastite	Total
Puits	33,80%	70,30%	51,90%
Achat d'eau	60,00%	17,20%	38,80%
Source	1,50%	4,70%	3,10%
Autres	4,60%	7,90%	6,20%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête ménages – 2014



B- ÉQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE

I. ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

De par son rôle administratif en tant que chef-lieu de la commune, le centre de Sidi Ali Bourakba constitue le lieu de concentration de la quasi-totalité des équipements de superstructure de la commune.



En ce qui concerne les équipements d'administrations territoriales, on note l'existence du **siège de la commune** et d'un **bureau de poste**.

II. ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

Pour les équipements sanitaires, la commune dispose :

↳ d'un **centre de santé** au centre chef-lieu, raccordé au réseau d'électricité, mais dépourvu d'eau potable et d'assainissement. Ce centre de santé est encadré par une seule infirmière ;



↳ d'un **dispensaire** à douar Tastite, raccordé au réseau d'électricité, mais dépourvu d'eau potable et d'assainissement. Ce



dispensaire est encadré également par une seule infirmière ;

↳ d'un **dispensaire** à douar Douayer, raccordé au réseau d'électricité, mais dépourvu d'eau potable et d'assainissement. Ce dispensaire mobilise une seule infirmière ;

↳ d'un **dispensaire** à douar Bni Makhlouf, raccordé au réseau d'électricité, mais dépourvu d'eau potable et d'assainissement. Ce dispensaire est actuellement non fonctionnel.

On note également la disponibilité d'une **ambulance** communale, don de l'un des originaires de la commune, résidant actuellement à l'étranger et d'une **pharmacie**.

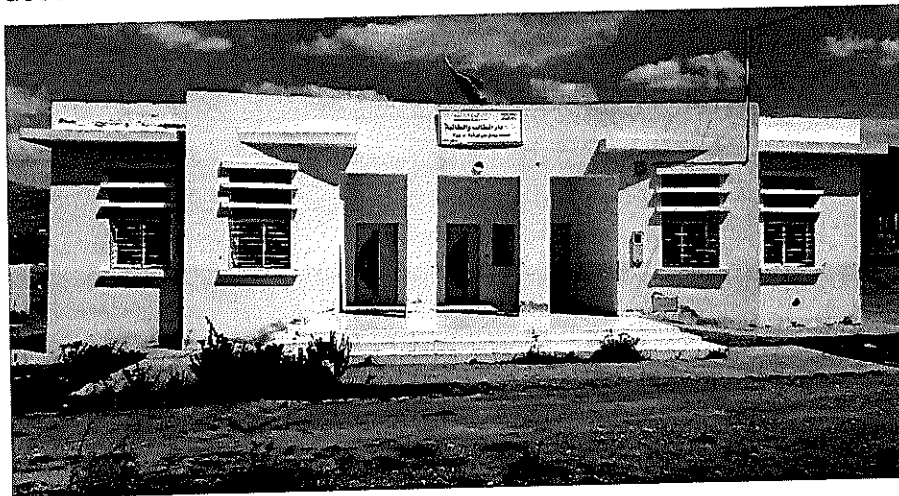
Ces équipements manquent de moyens humains (médecins et autres) et de moyens techniques pour la satisfaction des besoins de la population communale. En plus, le centre de santé du chef-lieu ne dispose pas d'une salle d'accouchement.

En termes de normes, la commune présente un ratio de **0 médecin pour mille habitants**, alors que la norme de l'Organisation Mondiale de Santé (OMS) est fixée à 0,2 médecin pour mille habitants.

Aussi, la capacité humaine et technique du centre de santé et des deux dispensaires fonctionnels ne répond pas aux besoins essentiels exprimés par la population, surtout en termes de maladies chroniques et des actions urgentes nécessitant une intervention du médecin, chose qui croit la dépendance de la commune envers la ville de Taza ou encore envers celle de Nador et autres.



Par ailleurs, la commune de Sidi Ali Bourakba a pu bénéficier, dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), de la construction de Dar Talib, mise en service depuis l'année scolaire 2010/2011, au profit des étudiants venant des douars lointains.



Toutefois, aucun lycée ne se trouve sur le territoire communal. Les étudiants qui veulent continuer leurs études secondaires sont obligés de quitter la commune vers les centres urbains ou les villes les plus proches. Ceci encourage la déperdition scolaire, notamment des filles, d'autant plus que la commune manque de transport scolaire (le transport scolaire de l'association Tastite est actuellement non fonctionnel).



On note, aussi, l'absence de centres de formation professionnelle, ainsi que d'établissements privés d'enseignement préscolaire.

Ceci étant, la qualité du service d'éducation dans la commune, en général, est affectée par l'insuffisance des infrastructures existantes au niveau des établissements (eau potable, électricité, toilettes, clôture...), par le faible pouvoir d'achat des familles (difficultés à payer l'inscription, les fournitures et le transport), ainsi que par les conditions générales de vie des familles (travail des enfants aux champs, devoir des filles de se préparer à la vie conjugale...).

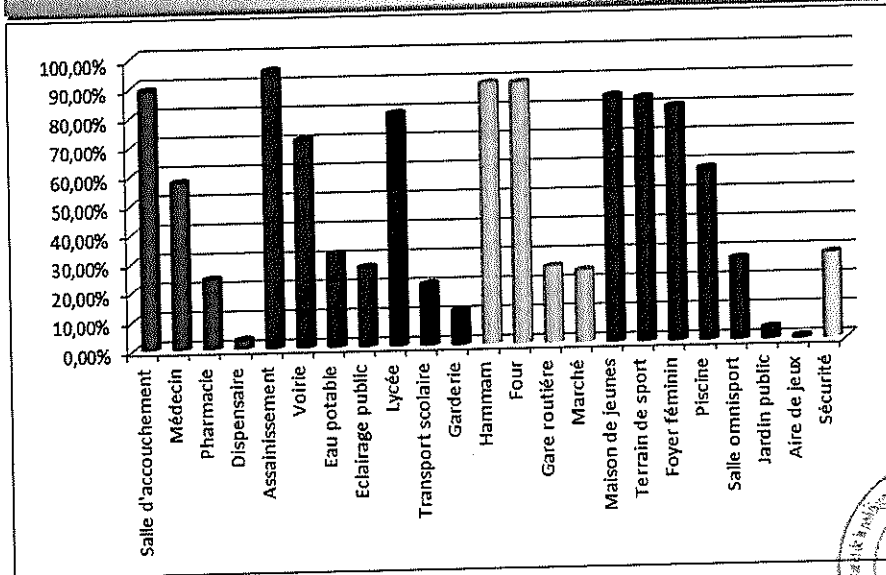


C- INSUFFISANCES DANS L'AIRES D'ETUDE

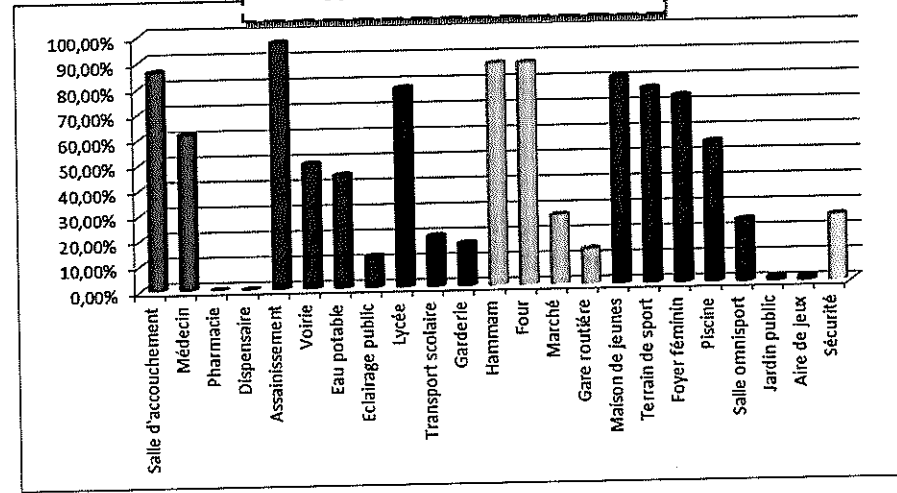
La satisfaction des besoins de la population locale en termes d'équipements supra et infrastructurés reste le principal objectif des documents d'urbanisme. Or celle-ci exige, tout d'abord, l'identification de ces besoins, et ce à travers l'examen des carences qualitatives et quantitatives de l'espace, ainsi que par des sondages auprès de la population, détectant les services qu'ils estiment défectueux et révélant leurs aspirations quant à leur amélioration.

Les résultats obtenus nous permettrons une programmation équitable des équipements aux court, moyen et long termes, selon les priorités.

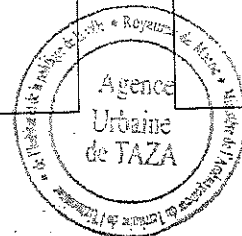
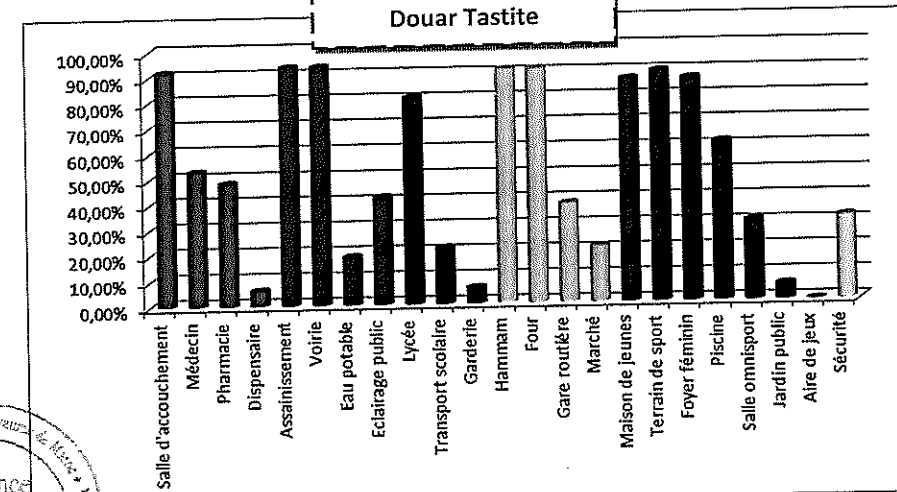
Insuffisances ressenties dans l'aire de l'étude



Centre Sidi Ali Bourakba



Douar Tastite



IV. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

A ce niveau, les habitants de l'aire de l'étude révèlent le besoin de création d'un Hammam (90%), d'un four (909%), d'une gare ou halte routière (26,3%) et d'un marché (24,8%).

V. INSUFFISANCES EN ÉQUIPEMENTS CULTURELS, DE SPORT ET DE LOISIRS

Les maisons de jeunes, les terrains de sports et les foyers féminins viennent en tête des besoins dans ce domaine. Ils représentent, respectivement, 84,5%, 83,7% et 80,6% des déclarations des habitants de l'aire de l'étude.

La piscine a été proclamée par 58,9% des enquêtés et la salle omnisport par 27,9%.

Les jardins publics et les aires de jeux ont été sollicités, respectivement, par 3,88% et 0,78% des enquêtés.

Toutefois, le diagnostic soulève l'absence d'autres équipements socioculturels à l'instar de maison de culture et de bibliothèques... et que la population ne classe pas parmi ses besoins prioritaires.

Il revient donc au présent plan de développement de faire des propositions transversales, touchant tous les domaines socioéconomiques et intéressant toutes les catégories de la population.



Tab n°19 :Récapitulatif des équipements du centre selon les normes pour le milieu rural et le déficit ressenti

Équipements	Existant	Normes rurales	Déficit
Siège de la commune	Oui	-	Non
Bureau de poste	Oui	-	Non
Centre de santé	Oui	chef-lieu de la Commune	Non
Salle d'accouchement	Non	chef-lieu de Caïdat	Oui
Dispensaire rural	Oui	1/2000 hab. dans un rayon de 3 km	Non
Pharmacie	Oui	-	Non
Écoles primaires	2	1/200 hab. pour douar groupé 1/300 hab. pour groupements discontinus 1/400 hab. pour groupements dispersés	Non
Collège	Oui	Population desservie : de 6000 à 8000 hab.	Non
Lycée	Non	-	Oui
Dar Talib	Oui	-	Non
Maison de jeunes	Non	Population desservie : de 20000 hab.	Oui
Foyer féminin	Non	Population desservie : de 20000 hab.	Oui
Terrain de sport	Non	Population desservie : de 20000 hab.	Oui
Des mosquées	Oui	Population desservie : sur un rayon 300 à 600 m	Non
Souk	Oui	-	Non
Abattoir	Oui	-	Non
Cimetière	Oui	-	Non
Four	Non	Population desservie : 1000 hab.	Oui
Hammam	Non	Population desservie : 1000 hab.	Oui

Source : Étude des Normes urbaines des équipements collectifs, Direction de l'Urbanisme

CONCLUSION

En récapitulatif, l'aire de l'étude du présent PDAR dispose, pour une population locale de quelques 1086 habitants, des équipements socio-collectifs suivants :

- ↪ Deux écoles primaires centrales ;
- ↪ Un collège ;
- ↪ Dar Talib et Taliba ;
- ↪ Un centre de santé communal sans salle d'accouchement ;
- ↪ Un dispensaire ;
- ↪ Des mosquées...

Les nouvelles normes urbaines des équipements collectifs (2005) prévoient, en milieu rural :

- ↪ Une école primaire de 2.000 m² pour tout douar groupé de 200 habitants et plus ;
- ↪ Un collège rural de 9.000 m² pour une population desservie de 6.000 à 8.000 habitants ;
- ↪ Un dispensaire de 500 m² desservant toute la commune ;
- ↪ Un centre de santé communal de 1000 m² au niveau du chef-lieu de la commune ;
- ↪ Un centre de santé avec salle d'accouchement de 1200 m² au niveau du chef-lieu de la Caidat ;

Ainsi, du point de vue normatif, il s'avère que les équipements d'enseignement et de santé de l'aire de l'étude sont conformes aux normes nationales.

Toutefois, en termes de diversité, l'on soulève, l'inexistence d'un centre de formation professionnelle, des établissements préscolaires, d'une maison de jeunes, d'un foyer féminin, d'une bibliothèque et des lieux ou équipements de loisirs...

Du point de vue qualitatif, l'on soulève un manque notoire au niveau du service offert à la population en termes d'équipements de santé, notamment avec l'absence d'un médecin et l'inexistence d'une salle d'accouchement.

En termes de rayonnement spatio-fonctionnel, de par les services qu'ils rendent et les flux de fréquentations quotidiennes qu'ils génèrent, ces équipements forment un noyau de polarité urbaine pour la population locale et communale et génèrent une dynamique en terme de mobilité interne.

Dans ce sens, le présent plan de développement est appelé à prévoir le renforcement de ces équipements, par la proposition de ceux qui font toujours défaut et le rééquilibrage de leur disposition pour plus d'équité quantitative, qualitative, spatiale, et de rayonnement.



- ❖ l'habitat, réduction du taux de pauvreté et de vulnérabilité...);
- ❖ Disponibilité de la matière première agropastorale (olives, céréales, lait...);
- ❖ Croissance apparente en termes de desserte en réseau d'électricité...

- ❖ Absence d'un foyer féminin, d'une maison de jeunes, d'une bibliothèque et des équipements culturels et de loisirs...

Opportunités

- ❖ Situation dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, avec son potentiel naturel et touristique de renommée internationale (Parc national de Tazeka, la baie d'Al Hoceima...);
- ❖ Situation à cheval entre deux régions géographiques de grande importance à l'échelle nationale, soit le Moyen Atlas et le préif;
- ❖ Possibilité d'ouverture du centre sur le Rif Littoral au Nord;
- ❖ Ressources hydrauliques importantes pour la dynamisation et la modernisation de l'activité agricole;
- ❖ Volonté des pouvoirs publics de dynamiser les territoires ruraux par le lancement de plusieurs projets et programmes de développement;
- ❖ Existence de divers programmes nationaux pour le développement durable;
- ❖ Existence de divers programmes nationaux pour la promotion des ressources humaines...

Menaces

- ❖ Conditions climatiques non maîtrisées (dépendance des pluies, sécheresse, inondations, glissement des terrains, risque sismique, régression des quantités de pluies et des niveaux de la nappe phréatique...);
- ❖ Coûts élevés des investissements et aménagements hydrauliques plus économiques (goutte-à-goutte...);
- ❖ Hausse des prix des aliments de bétail;
- ❖ Urbanisation importante du territoire national (70% à horizon 2030);
- ❖ Concurrence des villes et pôles régionaux (Taza, Aknoul, Tizi Ousli, Kassita,...)...



B- RÉSULTATS DES PROJECTIONS

I. SCÉNARIO 1 : VARIANTE TENDANCIELLE

La méthode tendancielle tient compte de l'évolution passée, pour décrire la tendance future de la population. Elle suppose que la population évoluerait dans les années à venir selon le rythme d'accroissement antérieur et qu'il n'y aurait pas de grandes mutations en termes de mortalité, de fécondité et de migration.

Cette variante s'appuie donc sur l'hypothèse d'une croissance démographique allant dans le sens de la tendance observée durant la décennie des deux derniers recensements, étant deux sources nationales officielles. Elle considère ainsi que la population continuera sa croissance à un rythme presque équivalent à celui enregistré entre 1994-2004.

Nous optons dans ce cas pour le taux d'accroissement annuel global, observé dans les deux entités de l'aire de l'étude (centre chef-lieu et douar Tastite) durant cette période, soit **(-1,27%)**.

Pour la commune, le taux enregistré entre 1994 et 2004 est de **(-1,6%)**.

Tableau N°20 : Projections de la population - Scénario 1

	Année	2014	2020	2026
Aire de l'étude	Population	1086	1005	930
	Ménages	238	225	210
Commune rurale Sidi Ali Bourakba	Population	8935	8110	7360
	Ménages	1595	1450	1315

Source : Population et ménages de l'aire d'étude 2014 : Enquête ménages
Population communale 2014 : Projections



Selon le scénario tendanciel, la population de l'aire de l'étude serait, globalement, en régression. Le centre chef-lieu connaîtrait une évolution légère, mais douar Tastite connaîtrait un vidage de plus en plus important. Ainsi, en 2020, la population de l'aire de l'étude ne serait que de 1005 habitants et 225 ménages, pour atteindre à l'horizon du plan de développement environ 930 habitants et 210 ménages.

A l'échelle communale, la population serait de 8110 habitants en 2020, répartis sur 1.450 ménages pour atteindre, en 2026 environ 7.360 habitants et 1.315 ménages.

Ce scénario tendanciel est à éviter, car il est synonyme d'un vidage progressif de l'aire de l'étude et sa commune mère ; chose qui se contredit avec les objectifs de la présente étude, notamment le développement socioéconomique et spatial de ce territoire.

En fait, la méthode tendancielle présente l'inconvénient du maintien de la tendance antérieure. Ainsi, en projetant une situation à partir d'un constat réel basé sur la croissance globale, on projette aussi les circonstances du moment et les données à caractère structurel et conjoncturel qui sont susceptibles de connaître des changements à l'avenir.

Cette remarque fondamentale nous amène à opter pour une méthode volontariste, où des facteurs socioéconomiques endogènes et exogènes sont sensés agir dans l'évolution démographique de l'aire de l'étude.

CHAPITRE III : PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

A. PRINCIPES ET FONDEMENTS

Bien que la commune rurale de Sidi Ali Bourakba soit située dans une zone à caractère montagneux et que son climat soit de type semi-aride à aride, avec des pluies insuffisantes et irrégulières, elle est dotée de ressources hydriques très importantes, à même de la faire bénéficier d'une culture irriguée. En effet, la commune est traversée par quatre oueds et elle abrite divers puits et sources naturelles.

Selon ce constat, les perspectives économiques de l'aire de l'étude annoncent la promotion d'une **agriculture moderne irriguée**, basée sur l'oléiculture, avec l'apparition de quelques activités accompagnantes, notamment de **commerce** et de **services**.

Les perspectives économiques de ce centre tiennent compte des principales orientations de l'étude du **SRAT** de la région de Taza-Al Hoceima - Taounate. Cette étude a classé la commune de Sidi Ali Bourakba dans l'espace projet du « **Rif central** ». Cet espace projet est qualifié de zone de montagne, caractérisée par la prédominance de plantations arboricoles fruitières. L'activité de la population est surtout basée sur l'agriculture pluviale essentiellement l'arboriculture fruitière (amandier, olivier, ...etc.), les céréales et les légumineuses comme cultures intercalaires. Des foyers d'irrigation sont développés le long des vallées.

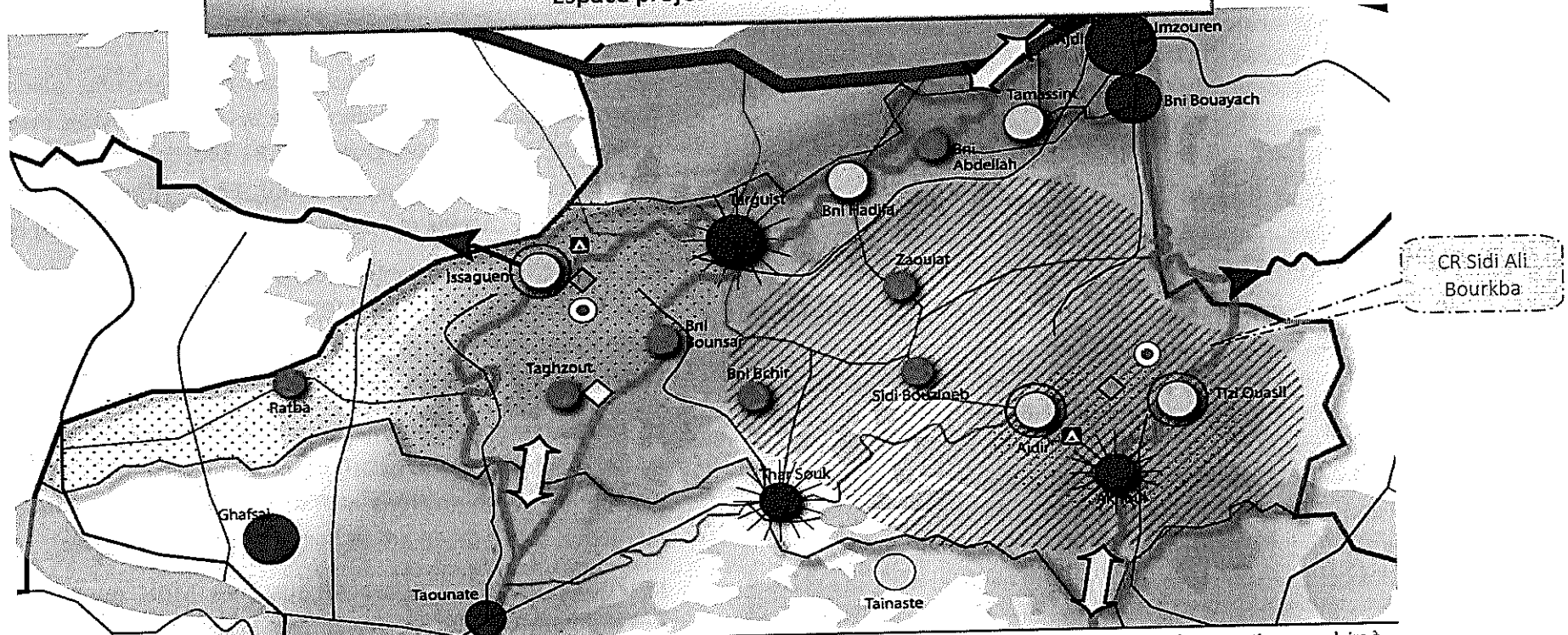
Par ailleurs, les potentialités naturelles de la zone offrent de grandes possibilités de développement de niches spécifiques du tourisme écologique et culturel.

Les orientations stratégiques du SRAT proposées pour cet espace sont :

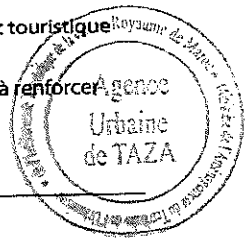
- ↳ **La préservation et la valorisation des ressources naturelles** : visant la protection et la reconstitution du couvert végétal par des actions de reboisement afin d'améliorer le cadre naturel et réduire les effets d'érosion pluviale et l'instabilité des sols. Cette stratégie de protection environnementale peut se coupler avec le développement d'un tourisme de « niches », implanté sur des secteurs montagneux bien délimités. En développant les bases hôtelières de certains centres urbains du Rif et en aménageant quelques circuits touristiques, la région offrira alors de très fortes potentialités d'innovation et de développement dans le secteur touristique (écotourisme, tourisme culturel, tourisme artisanal, etc.), sans pour autant nécessiter un investissement financier lourd.
- ↳ **Le développement d'économies alternatives aux circuits marginaux** : L'économie locale est largement dominée par les économies marginales (culture du cannabis dans la zone Ketama-Targuist, contrebande à l'Est) et sur les remises de MRE. C'est dans ce sous-espace que se pose avec acuité le



SRAT de la région Taza-Al Hoceima-Taounate
Espace projet « Rif Central »



Limite régionale	Route provinciale	Pôle de développement de montagne	Réseau routier secondaire à entretenir et à renforcer
Limite du Rif Central	SIBE	Renforcement des liens avec les espaces de piémont	Economie marginale à résorber
Réseau hydrographique	Axes stratégiques de développement	Axes structurants à améliorer	Renforcement d'une économie de montagne
Barrage	Municipalité à renforcer	Accompagnement et diffusion du développement à partir des axes structurants	Hébergement touristique à renforcer
Rocade Méditerranéenne	Centre urbain à renforcer	Accompagnement et diffusion du développement à partir de la Rocade Méditerranéenne	Secteur économique à renforcer
Route nationale	Bourg rural à renforcer		Artisanat
Route régionale	Ouverture vers les régions extérieures		Tourisme
	Centre émergent à renforcer		



B. PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT

S'appuyant sur les orientations de ces deux études stratégiques et partant du diagnostic établi dans le cadre du présent Plan de Développement, les principales actions à même de rehausser les secteurs porteurs de l'économie locale portent sur les axes de développement que voici :

I. LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE IRRIGUÉE, MODERNE ET PLUS RENTABLE

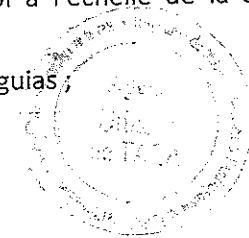
Cet axe requiert l'élaboration d'un plan de développement agricole PDA, outil de planification visant la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture et la détermination des meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et d'entreprendre des actions concrètes pour la commune. Ce plan aura pour finalité :

- ↳ La mise en place d'un programme de formation des agriculteurs et des éleveurs de la commune (**centre de formation**) ;
- ↳ L'augmentation des superficies irriguées par l'encouragement de l'adoption des techniques modernes d'irrigation localisée, systèmes économes vue la régression progressive des ressources en eau. Il importe dans ce cadre de procéder à des subventions financières aux intéressés pour l'**acquisition des outils hydrauliques** appropriés ;
- ↳ L'aménagement, la réparation et la maintenance périodique des séguias ;
- ↳ La **construction d'un barrage collinaire** pour l'emmagasinement des eaux d'irrigation au niveau du douar Taourirt Tabarchant ;
- ↳ La protection des zones agricoles contre le déferlement de l'urbanisation, par l'**encouragement du regroupement des habitations** et le contrôle rigoureux des constructions ;

- ↳ La protection des zones agricoles contre les **attaques des sangliers**, par la création de réserves forestières pour ces animaux, l'encouragement de la chasse des sangliers et la lutte contre la chasse des loups qui s'alimentent des petits sangliers ;
- ↳ L'aménagement de l'état de la voirie en vue d'améliorer et faciliter l'acheminement des produits agricoles vers le marché extérieur ;
- ↳ L'extension des plantations arboricoles des productions à plus forte valeur ajoutée, notamment l'**olivier, l'amandier et le cactus...** ;
- ↳ Le soutien technique et financier des petits agriculteurs et des éleveurs et leur organisation dans des **coopératives** ;
- ↳ L'encouragement des investissements privés portant sur de nouveaux modèles d'agrégation (**aviculture moderne, apiculture moderne, plantes aromatiques et médicinales...**) ;
- ↳ L'amélioration des races du cheptel local par des **races plus prolifiques** ;
- ↳ L'encouragement de l'**élevage caprin...**

Aussi, il y a lieu de soulever les principales propositions du rapport de Diagnostic État des Lieux, préalable à la réalisation du **Plan Communal de Développement (PCD)**, relatives à notre aire de l'étude :

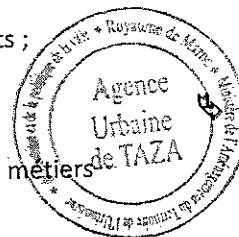
- ↳ L'appui technique et financier aux agriculteurs et organisation d'ateliers de formation aux techniques d'irrigation localisée (goutte-à-goutte) ;
- ↳ La réalisation d'études et d'analyses du sol à l'échelle de la SAU communale ;
- ↳ La réparation et l'extension du réseau des séguias ;
- ↳ La construction d'un barrage collinaire...



- ↳ La création de coopératives de développement, de promotion et d'exploitation des **produits laitiers des caprins** ;
- ↳ La création d'une unité de conditionnement et de mise en bouteille de miel...
- **La promotion du commerce et de l'artisanat en rapport avec les produits de terroir :**
 - ↳ L'organisation des secteurs du commerce et de l'artisanat en partenariat avec leurs chambres respectives et les coopératives provinciales et régionales ;
 - ↳ Le développement d'une formation professionnelle dans les domaines de l'artisanat et du commerce ;
 - ↳ L'encouragement de la commercialisation des produits artisanaux par la création de petites associations et coopératives d'artisanat pour faire valoriser le savoir-faire exercé généralement à domicile ;
 - ↳ La mise en place de "**Foyers Féminins**" pour l'occupation des femmes et des filles de la commune, la promotion de leur savoir-faire par l'organisation d'ateliers ou de foires d'exposition, ainsi que l'organisation de sessions de formation des adhérentes aux techniques de commercialisation et de promotion de leurs produits ;
 - ↳ L'étude de possibilités d'octroi de dons aux jeunes diplômés de la commune pour la création de petites ou moyennes entreprises commerciales et/ou artisanales (**ruches modernes, unités de menuiserie, moulins électriques, unités de tissage, unités de vente...**) ;

A ce niveau, le Diagnostic État des Lieux, préalable à la réalisation du PCD, propose :

- ↳ L'organisation d'ateliers de formations de petits métiers au profit des jeunes ;
- ↳ L'octroi de crédits aux jeunes pour encourager les investissements ;
- ↳ La création de coopératives agricoles ;
- ↳ La promotion d'activités génératrices de revenus ;
- ↳ La mise en place de centres de formation des femmes aux métiers générateurs de revenus...



III- LE DÉSENCLAVEMENT DU TERRITOIRE ET LA PROMOTION DE SA QUALITÉ URBAINE ET PAYSAGÈRE

Le développement socioéconomique de notre aire d'étude ne peut avoir lieu sans son désenclavement, le renforcement de son accessibilité, l'amélioration de ses services de base et la promotion de son cadre architectural et paysager.

Ainsi, il s'avère judicieux de mettre en place une stratégie de développement socio-spatiale, visant la valorisation et la requalification de l'aire de l'étude en termes de programmation des équipements d'infrastructure et de superstructure, ainsi qu'en terme de rehaussement de la qualité architecturale et paysagère.

Ainsi, il est du devoir du présent plan de développement de proposer les actions suivantes :

- ↳ **L'aménagement de la RR.505** et ses abords et la mise en place de panneaux de signalisation indiquant l'entrée du centre et les différentes directions ;
- ↳ **L'entretien des pistes existantes**, ainsi que la **construction et l'aménagement de nouvelles pistes** à même de renforcer l'accessibilité de l'aire d'étude vis-à-vis des différentes composantes de la commune (des études concernant l'aménagement de certaines portions sont déjà réalisées) ;
- ↳ **L'amélioration des services rendus par le présent centre de santé** (construction et équipement d'une salle d'accouchement, affectation d'un médecin et d'une sage femme, renforcement du personnel paramédical, dotation en matériel médical et médicaments nécessaires,...) ;
- ↳ L'encadrement et la formation des accoucheuses traditionnelles (**Qablats**) pour desservir les femmes des douars enclavés ;

- ↪ Le creusement de puits dans différents douars de la commune, la création de réservoirs d'eau et la construction de bornes fontaines ;
- ↪ L'acquisition d'un camion citerne par la Commune pour le transport et la distribution d'eau aux ménages concernés (l'achat d'eau chez le privé étant couteux) ;
- ↪ La réalisation d'études et d'analyses pour l'examen de la qualité des eaux dans tous les douars ;
- ↪ L'extension du réseau d'électricité pour élargir la couverture de la commune ;
- ↪ La résorption du problème de la faible tension électrique à douar Tastite ;
- ↪ La mise en place d'un guichet pour le règlement des factures de l'électricité au niveau du centre ;
- ↪ L'extension du centre de santé communal et son aménagement ;
- ↪ La construction d'une salle d'accouchement et l'affectation d'une sage femme ;
- ↪ L'augmentation de la part des médicaments fournie à la commune ;
- ↪ La construction d'une maison de jeunes, une bibliothèque publique et des terrains de sport... ;
- ↪ Le renforcement du système de transport mixte ;
- ↪ La création d'une station permanente pour les grands taxis ;
- ↪ La mise en place de transports scolaires pour joindre les douars enclavés aux services éducatifs (le collège notamment) existant au centre chef-lieu...



IV-LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME ÉCOLOGIQUE ET CULTUREL

L'étude du SRAT de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate prévoit, pour la zone du Rif Central, le **développement d'un tourisme écologique et culturel**. « Les potentialités naturelles de la zone offrent de grandes possibilités de développement de niches spécifiques du tourisme écologique et culturel... Les actions les plus importantes pour la promotion de ce secteur sont : Le développement des produits de niche dans la forêt ; L'enrichissement de l'offre touristique et la valorisation des atouts naturels et culturels de l'arrière pays par la création d'un Pays d'Accueil Touristique (PAT). Ce PAT prévoit notamment la création d'une maison d'accueil touristique et des gîtes ruraux. »⁴

En effet, la commune recèle de nombreux atouts et potentialités touristiques, notamment :

- ↪ La forêt avec sa faune et sa flore diversifiées, en tant qu'espace de chasse ;
- ↪ Ses oueds et ses sources d'eau, où pourrait se développer une activité de pêche de sport ;
- ↪ Ses paysages agricoles verdoyants, à même de promouvoir un tourisme rural ou l'agritourisme, permettant aux touristes citadins (comme principal segment) d'apprécier les produits spécifiques de ce terroir et de renouer les liens avec la nature....

⁴ SRAT de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate. Vision et Espaces Projets.

Pour cela, leur protection s'avère l'une des priorités pour le développement durable de la zone.

Dans ce cadre, nous proposons à travers le présent Plan de Développement, pour la gestion des ressources naturelles du territoire de la commune :

- ↳ **La gestion des zones inondables et la maîtrise des risques**, et ce par la réalisation de digues, de murs de protection ou, éventuellement, des barrages collinaires ;
- ↳ **Le reboisement de la forêt** en dégradation incessante pour la protection des sols contre la désertification et l'érosion ;
- ↳ **L'aménagement des ouvrages de stockage et de distribution des eaux** de consommation et d'irrigation pour éviter le gâchis ;
- ↳ L'organisation d'ateliers de **sensibilisation des agriculteurs** sur les moyens d'économie d'eau et sur les nouvelles techniques d'irrigation localisée ;
- ↳ L'encouragement et la sensibilisation des usagers de la forêt et des oueds à **l'application des clauses de la charte de l'environnement** et du développement durable ;
- ↳ L'adoption du **concept d'éco-conditionnalité** qui consiste à n'attribuer les aides que si l'agriculteur respecte les obligations de la loi sur l'eau ;
- ↳ Le lancement, en partenariat avec l'ONEP, d'une étude du **schéma directeur d'assainissement liquide** de la commune ;
- ↳ La couverture de l'aire de l'étude en **réseaux d'assainissement liquide et solide** adéquats ;
- ↳ **L'aménagement des bassins versants limitrophes** ;

- ↳ L'approvisionnement en eau potable et assainissement liquide de tous les équipements publics de la commune (écoles rurales, dispensaires, mosquées...) ;
- ↳ L'investissement dans le romarin et le thym pour des fins pharmaceutique et thérapeutique...

Par ailleurs, il importe de signaler que la région de Taza -Al Hoceima- Taounate a vécu plusieurs catastrophes d'ordre naturel :

- ↳ Le séisme d'Al Hoceima de 2004 ;
- ↳ Les inondations de Taounate en 2009 ;
- ↳ Les invasions des acridiens en 2005 au niveau de la province de Guercif.



CONCLUSION

Exposés à diverses contraintes et menaces tant endogènes qu'exogènes, les territoires ruraux au Maroc ne pourraient se développer sans se fixer les axes d'une stratégie portant sur le développement durable des ressources naturelles et économiques et la promotion des activités génératrices de revenus et de richesses.

L'assistance et l'appui des acteurs régionaux et centraux est d'une importance capitale, mais l'initiative doit spécialement émaner de l'échelon local.

Dans ce contexte, les grandes orientations stratégiques nationales, visant à doter les territoires ruraux des outils nécessaires pour tirer profit de leurs propres ressources et trouver des solutions idoines à leurs problématiques locales, tels que les Plans de Développement, évoquent de grands défis pour les communes à prouver leurs compétences en termes de développement.

Ainsi, le plan de développement est appelé à traduire la dynamique, les ambitions et les moyens de l'aire étudiée et intégrer, au delà de son aspect juridique et technique, les concepts ayant trait au développement durable, à l'efficacité économique et à l'équité sociale.

Pour le cas de l'agglomération de Sidi Ali Bourakba, le présent plan de développement est appelé à accompagner les mutations prévues par les projets de territoire amorcés récemment à l'échelle régionale (autoroute, rocade...)... Pour ce, il est appelé, au préalable, à combler les carences supra et infrastructurales dont il souffre.

Ainsi, l'aire de l'étude devrait tirer profit des facteurs administratifs (chef-lieu de la commune), contextuel (proximité de Taza chef-lieu provincial, Kassita carrefour routier et Tizi Ousli chef-lieu de Caïdat...), structurels (espace projet du Rif Central qui, selon l'étude du SRAT recevra une stratégie spécifique pour son essor économique et social).

Ces facteurs sont à même de faire de l'agglomération de Sidi Ali Bourakba un "pôle de développement dynamique" à l'échelle provinciale, moyennant le montage d'une stratégie de développement volontariste dont le présent Plan de Développement en a bien tracé les principales lignes directives.

Pour atteindre de tel objectif, il est nécessaire de développer une synergie constructive, participative, impliquant tous les acteurs, y compris la société civile constituée essentiellement des MRE originaires de la zone, autour d'une vision commune en matière d'aménagement spatial et de développement économique, social, culturel et environnemental,... de manière à favoriser le dynamisme et le rayonnement de ce territoire à l'échelle régionale et extrarégionale.



III - LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT

Les options d'aménagement à retenir pour le Plan de Développement du centre de Sidi Ali Bourakba, chef-lieu de la commune rurale de même nom prendront en compte les facteurs suivants :

- Les données démographiques et socio-économiques actuelles ;
- Les contraintes naturelles, techniques, foncières, etc. ;
- L'estimation des besoins de la population ;
- La volonté exprimée par les différents acteurs locaux et régionaux de donner à ce centre les moyens nécessaires pour jouer un rôle de polarisation et de structuration de l'espace communal.

Le Plan de Développement du centre de Sidi Ali Bourakba aura, par ailleurs, le souci et l'ambition de fédérer le tissu éclaté du centre via un aménagement global et harmonieux qui prend en considération l'ensemble des composantes spatiales du centre à savoir l'occupation actuelle des sols, les contraintes naturelles, etc...



IV - LES OPTIONS D'AMÉNAGEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DE SIDI ALI BOURAKBA

Dans le souci d'intégration des différentes composantes spatiales du centre et de la recherche d'une cohésion équilibrée, harmonieuse et totale du tissu urbain, les options d'aménagement retenues dans la conception du projet du Plan de Développement du centre de Sidi Ali Bourakba peuvent se décliner ainsi qu'il suit :

- 1- Le fondement de toute la conception urbanistique du PDAR et de la composition spatiale du centre de Sidi Ali Bourakba repose sur l'épine dorsale du centre constituée de la voie principale (RR n°505) traversant le centre en venant de Taza vers Kassetta (Province de Driouch) ... ainsi que sur la prise en compte des différentes contraintes physiques dont notamment les servitudes réglementaires ;
- 2- Afin de renforcer l'attractivité du centre de Sidi Ali Bourakba, le projet de plan de Développement a programmé la réalisation de plusieurs nouveaux équipements socio-économiques, culturels, éducatifs et sportifs ;
- 3- le plan de Développement du centre de Sidi Ali Bourakba opte pour le renforcement et le rééquilibrage du pôle central actuel, la création de pôles tertiaires. Le souci étant l'équilibrage de la répartition des équipement tant sur le plan spatial qu'en terme de rang et d'accessibilité aux services publics ;
- 4- La typologie d'habitat projetée est constituée d'habitat de

ÉTABLISSEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION RURALE DE SIDI ALI BOURAKBA

AFFECTATION		Observation	Superficie (m²)	
ZONE D'HABITAT ÉCONOMIQUE CONTINU (R+2) (HE2)			588 147	
ZONE D'HABITAT DISPERSÉ (R+1) (HD)			727 299	
ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZA)			15 797	
ZONE NON AÉDIFICANDI			739 373	
ZONE AGRICOLE (RA)			1 204 516	
ZONE DE BOISEMENT (RB)			227 111	
EQUIPEMENTS	EN1 (Ecole)	A créer	5 029	91 037
	EN2 (Ecole)	Existant	201	
	EN3 (Collège)	Existant	13 521	
	EN4 (Ecole)	Existant	3 446	
	A1 (EQUIPEMENT ADMINISTRATIF)	A créer	1 175	
	A2 (EQUIPEMENT ADMINISTRATIF)	A créer	1 175	
	A3 (EQUIPEMENT ADMINISTRATIF)	A créer	1 175	
	A4 (AGRICULTURE)	Existant	898	
	A5 (LOGEMENTS DE FONCTION)	Existant	1 169	
	A6 (LOGEMENT KHLIFA)	Existant	604	
	MC (MAISON COMMUNALE)	A créer	1281	
	PS (POSTE)	Existant	595	
	AN (ANTENNE)	Existant	171	
	SC1 (COMPLEXE SOCIAL)	A créer	277	
	SC2 (COMPLEXE SOCIAL)	A créer	621	
	DT (DAR TALIB & TALIBA)	Existant	622	
	FF (FOYER FÉMININ)	A créer	626	
	MJ (MAISON DE JEUNES)	A créer	1096	
	SP1 (EQUIPEMENT SPORTIF)	A créer	2 891	
	SP2 (EQUIPEMENT SPORTIF)	A créer	3 482	
	SP3 (EQUIPEMENT SPORTIF)	A créer	1 772	
	S (CENTRE DE SANTE)	Existant	2 405	
	SOUK1	Existant	26 544	
	SOUK2	Existant	17 668	
	CC1 (CENTRE COMMERCIAL)	A créer	4 027	
	CC2 (CENTRE COMMERCIAL)	A créer	1 175	
M1 (MOSQUEE)	Existant	516		
M2 (MOSQUEE)	Existant	1 111		
M3 (MOSQUEE)	Existant	476		
M4 (MOSQUEE)	Existant	500		
CIMETIERES	CIM1	Existant	2 443	10 454
	CIM2	Existant	8 011	
ESPACES VERTS, PLACES ET PARKINGS			21 484	
VOIRIE			346 899	
PERIMETRE D'AMENAGEMENT			3 976 448	

- Le souci de ne pas hypothéquer le devenir et de l'extension du centre par un zonage et une réglementation sensiblement plus généreuse par rapport aux besoins du centre sur la prochaine décennie ;

A la lumière de ce qui précède, le tableau suivant fait état de la contenance du projet du Plan de Développement du Centre de Sidi Ali Bourakba, en définissant les différentes affectations et sous-affectations en nombre, en superficie, existants, projetés,...etc.

